

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS

Rapport sur la Gestion responsable^{MD}
2023



ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE



Gestion responsable^{MD}
Notre engagement envers le développement durable.






TABLE DES MATIÈRES

- 04** Introduction – À propos de la Gestion responsable^{MD}
- 05** Gestion responsable à l'ACIC
- 07** Vérifications et certifications
- 08** Faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion
- 11** Mobiliser nos communautés pour minimiser les répercussions négatives sur la santé et l'environnement
- 13** Réduire les émissions de produits chimiques nocifs
- 20** Investir dans des solutions novatrices en matière de changement climatique
- 24** Faire progresser la gestion des produits et les pratiques durables
- 26** Accroître l'efficacité des ressources naturelles
- 32** Promouvoir des environnements de travail sécuritaires
- 36** Soutenir des infrastructures de transport durables et résilientes
- 40** Opération Balayage^{MC}
- 42** Nos membres

INTRODUCTION

À propos de la Gestion responsable^{MD} et de la priorité accordée par l'ACIC à la durabilité et à la sécurité

Le secteur de la chimie et des plastiques, y compris tous les membres de l'ACIC, s'est engagé à améliorer continuellement sa performance collective en matière d'environnement, de santé et de sécurité, année après année.

Le pilier de ces pratiques est le programme conçu au Canada et connu sous le nom Gestion responsable. Fondé au Canada en 1985, le programme est maintenant appliqué dans 73 pays et par 96 des 100 plus importants fabricants de produits chimiques au monde. Les entreprises partenaires de la Gestion responsable cherchent à respecter le principe éthique consistant à « *faire ce qu'il faut et à être perçus comme tels* ». Nos membres dévoués innovent constamment pour créer des produits et des procédés plus sécuritaires et plus verts, et cherchent à améliorer continuellement leur performance en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

La Gestion responsable couvre tous les aspects des affaires d'une entreprise, ses employés, les collectivités à proximité et l'environnement, pendant tout le cycle de vie de ses produits.

Les membres de l'ACIC expédient principalement leurs produits essentiels par voie ferroviaire et vont au-delà des exigences réglementaires pour transporter les produits chimiques en toute sécurité. Leur engagement et leur leadership à l'égard de l'initiative de sensibilisation de la communauté des transports et intervention d'urgence (TRANSCAER®) et du Programme d'assistance d'urgence-transport (programme TEAP III) en témoignent.

Les membres s'engagent auprès des communautés situées à proximité de leurs corridors de transport, ainsi qu'auprès des intervenants d'urgence, des gouvernements et d'autres parties prenantes, en adoptant des pratiques transparentes et éducatives

pour s'assurer qu'ils comprennent mieux les réalités des marchandises dangereuses qui traversent leur communauté et qu'ils sont prêts à réagir en cas d'incident.

Les plastiques font partie intégrante d'une société moderne et durable et d'une économie prospère. Les avantages des plastiques sont indéniables, mais l'industrie des plastiques reconnaît que leur place est dans l'économie et non dans notre environnement naturel. Les membres de la Division des plastiques de l'ACIC se consacrent à l'élimination de la pollution plastique causée par la perte de résine plastique pendant la production ou le transport.

Avec l'adoption du programme Opération Balayage^{MC} (OB), notre industrie joue un rôle essentiel en faisant partie de la solution à ce problème mondial. L'Opération Balayage est un programme international visant la protection de l'environnement. Il est conçu pour aider les entreprises qui fabriquent et manipulent de la résine plastique à appliquer des pratiques modernes de confinement de la résine. La Division des plastiques de l'ACIC donne l'exemple au Canada en adoptant le programme Opération Balayage.

Le rapport de durabilité 2023 Gestion responsable met en lumière les réussites et les mesures importantes prises par nos membres pour assumer leurs responsabilités collectives en matière de meilleures pratiques ESG.

GESTION RESPONSABLE^{MD} À L'ACIC



Reconnaissance fédérale de la Gestion responsable^{MD} et de l'Opération Balayage^{MC}

Le 3 février, les programmes Gestion responsable et Opération Balayage (OB) de l'ACIC ont été reconnus par le gouvernement fédéral au titre du Code de pratique pour la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques dans les secteurs des produits chimiques, des plastiques et du caoutchouc proposé par le gouvernement fédéral. Ce code, qui a pour objectif de déterminer et de promouvoir les meilleures pratiques en matière de gestion et de manipulation des substances chimiques, en plus de servir d'outil de soutien à la gestion des risques dans le cadre du plan de gestion des produits chimiques du Canada, permet de rendre compte de la mise en œuvre de certaines pratiques exemplaires par le biais de la Gestion responsable ou de la vérification de l'OB.

[Consultez la liste de contrôle de l'évaluation du code ici.](#)



L'Ontario a accrédité la Gestion responsable en tant que système de gestion de la santé et de la sécurité au travail

Le 31 mai, le directeur général de la prévention de l'Ontario, D^r Joel Moody, a annoncé que le Conseil de la prévention du ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences de l'Ontario avait accrédité le programme de Gestion responsable de l'ACIC en tant que système de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans le cadre de son programme de Reconnaissance des employeurs pour la sécurité au travail en Ontario. D^r Moody a fait cette annonce en s'adressant aux délégués lors des ateliers sur la Gestion responsable organisés par l'ACIC à Toronto.

EN SAVOIR PLUS 



L'ACIC organise des ateliers sur la Gestion responsable, ainsi que des réunions du conseil d'administration et de comités à Toronto

Du 30 mai au 1^{er} juin, les membres de l'ACIC et leurs invités se sont retrouvés au Marriott Eaton Centre au centre-ville de Toronto pour une série de réunions et d'ateliers sur la Gestion responsable. Alors que les ateliers visaient à informer les membres sur une série de sujets importants, les réunions du comité ont permis de tracer la voie à suivre pour l'ACIC et de définir des priorités.



De gauche à droite : Jeff Stevens (ACIC), Bob Masterson (ACIC), Ran Xu (DuPont), Gustavo Parra (Methanex), Apala Mukherjee (BASF), Brad Apking (Methanex), Catherine Clark, Anthony Pasteris (Minerva), Peter Noble.

L'ACIC annonce les lauréats des prix de la Gestion responsable^{MD} 2022

Cette année, l'ACIC a offert sept nouveaux prix de la Gestion responsable afin de reconnaître les mérites des entreprises et des personnes qui se sont illustrées par leur leadership et leur rendement exceptionnels dans la mise en œuvre et l'exécution de la Gestion responsable au cours de l'année écoulée.

« Je suis ravi de pouvoir reconnaître officiellement ces entreprises et ces personnes remarquables pour le travail exceptionnel qu'elles ont accompli cette année dans l'optique de la Gestion responsable. Chacun de ces lauréats s'est surpassé pour « faire ce qu'il faut et être perçu comme tel », sa déclaré Bob Masterson, président et chef de la direction de l'ACIC.

Prix des opérations :



Prix de la gestion :



Prix de la responsabilité :



Prix de l'entreprise de l'année :



Prix Jean Bélanger :
Peter Noble

Prix des femmes en chimie :
Ran Xu

Prix de l'excellence en matière de partenariat :



VÉRIFICATIONS ET CERTIFICATIONS

Reconnaître l'engagement de nos membres dans les vérifications de la Gestion responsable^{MD} effectuées en 2023 :

CABOT  **AUDIT**

 **EVONIK**
Leading Beyond Chemistry **AUDIT**

 **methanex**
the power of agility **VÉRIFICATION**

CYTEC **VÉRIFICATION**

INEOS
STYROLUTION **AUDIT**

 **KRONOS**[®]
Obtention de la certification
ISO 50001 pour la gestion de
l'énergie en novembre 2023

EN SAVOIR PLUS



Faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion

La société s'attend de plus en plus à ce que les entreprises canadiennes se montrent réactives face aux préoccupations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion, assurant ainsi un meilleur accès aux possibilités pour les personnes, peu importe leurs antécédents et leurs orientations. Conformément à l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et à l'ODD 10 (Inégalités réduites), l'ACIC et ses membres s'engagent à répondre aux attentes de l'appel à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation pour le secteur des entreprises du Canada. Ces engagements sont désormais formellement intégrés dans nos exigences en matière de Gestion responsable.



8.5 - D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.



10.2 - D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

10.3 - Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.

10.4 - Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

Dow célèbre la Journée nationale des peuples autochtones

Le 21 juin, Dow a célébré le Mois national de l'histoire autochtone et la Journée nationale des peuples autochtones en mettant à l'honneur les partenariats locaux. Dow continue de s'associer à de nombreuses organisations pour soutenir les populations autochtones. Dow Canada a annoncé le lancement de sa politique d'inclusion des autochtones et a mis en place une série d'autres initiatives en 2023, par exemple :

- Les bénévoles du réseau d'employés autochtones de Dow ont travaillé avec la Creating Hope Society of Alberta et la Families First Society pour organiser les événements de la Journée nationale des peuples autochtones au Cardiff Park, en Alberta.
- Créer le programme Fonds Dow pour l'économie autochtone avec le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone afin d'accorder des subventions aux entreprises appartenant à des autochtones.
- Financement de bourses pour le programme de leadership autochtone du Banff Centre for Arts and Creativity pour le cours intermédiaire de développement économique et commercial ainsi que pour Indspire.



CREATING HOPE SOCIETY

EN SAVOIR PLUS

Le réseau de défense des intérêts des femmes de Sarnia soutient les jeunes femmes dans le domaine des STIM



Le réseau de défense des intérêts des femmes d'Imperial à Sarnia a donné la priorité à la sensibilisation des jeunes aux STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) tout au long de l'année 2023 et a organisé de nombreuses séances d'apprentissage interactives pour les écoles et les organisations.



L'Impériale a récemment fourni à P.E. McGibbon, l'école publique la plus proche des installations de l'entreprise à Sarnia, une subvention pour l'achat d'équipements STIM dont elle avait grand besoin. En plus du financement, les employés d'Imperial participent à des visites mensuelles à l'école où ils partagent divers aspects de leur travail par le biais de démonstrations interactives. Imperial a également versé des fonds au Club des garçons et filles de Sarnia (BGCS) pour le programme STIM parascolaire du club.

En outre, Imperial a animé une activité de tri des déchets et d'élevage de vers de terre lors de la Journée de la Terre de la Première nation d'Aamjiwnaang, du camp d'été d'Actua à Aamjiwnaang, des Guides et de la Journée de découverte de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario.

Favoriser la diversité et l'inclusion dans les métiers industriels

Depuis 2019, Inter Pipeline (IPL) s'est engagé à verser plus d'un million de dollars à Women Building Futures (WBF). WBF est une organisation à but non lucratif dont la mission est d'autonomiser les femmes par le biais de programmes qui initient les étudiants à différents métiers industriels et les aident à trouver un emploi et à bénéficier d'un mentorat.

IPL est fière de soutenir plusieurs initiatives de WBF, notamment le programme d'accélération de la carrière des mécaniciens de centrale, et s'est associée à WBF pour offrir une expérience pratique aux étudiants du complexe pétrochimique de Heartland.



Prendre des mesures en faveur de la réconciliation au Canada



Chez Methanex, les priorités en 2023 se sont concentrées sur l'avancement du plan d'action pour l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI), y compris le déploiement d'un guide sur la planification équitable de la relève pour atténuer les préjugés, améliorer l'objectivité et accroître la visibilité de talents plus diversifiés, le lancement d'un module d'apprentissage EDI de base pour tous les membres de l'équipe et l'élaboration d'une boîte à outils mondiale pour les groupes de ressources pour les employés (GRE) afin d'aider les membres de l'équipe à former de nouveaux GRE.

En 2023, des membres de l'équipe de Medicine Hat se sont joints à des dirigeants autochtones, dont un ancien membre du Conseil consultatif des collectivités, pour une expérience unique de découverte de l'histoire du colonialisme et de ses répercussions actuelles sur les peuples autochtones au Canada. Methanex a également parrainé l'événement inaugural de la Medicine Hat Public School Division (MHPSD), KisKihkeyimowin, qui signifie « *partage de bons enseignements* » en langue crie des plaines. La MHPSD a organisé cet événement en partenariat avec le Medicine Hat College et le Miyasin Friendship Centre, où des élèves de quatrième et de dixième année de la MHPSD ont eu l'occasion de se familiariser avec les cultures, les enseignements et les traditions des Pieds-Noirs, des Cris et des Métis.



Mobiliser nos communautés pour minimiser les répercussions négatives sur la santé et l'environnement

Dans le cadre de la Gestion responsable^{MD}, les membres de l'ACIC s'engagent à assurer une sensibilisation et un dialogue permanents avec la communauté, à recevoir la rétroaction du public et à y répondre, ainsi qu'à communiquer des renseignements sur les risques et avantages de leurs activités aux Canadiens, en particulier ceux qui vivent dans les communautés où les membres exercent leurs activités. Grâce à ces engagements de la Gestion responsable, l'ACIC et ses membres progressent dans la réalisation de l'ODD 12 de l'ONU (Consommation et production durables) et des objectifs suivants :



12.4 - D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.6 - Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

12.8 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.

La Première nation d'Alexander et Dow Canada signent un protocole d'entente pour renforcer leurs relations

En août, Dow Canada et la Première nation d'Alexander de l'Alberta ont signé un protocole d'entente (PE) afin d'officialiser un processus mutuellement bénéfique d'engagement et de partage d'informations sur les activités de Dow et le projet d'expansion Path2Zero proposé à Fort Saskatchewan, en Alberta. La vision commune de Dow et de la Première nation d'Alexander

de l'Alberta est d'engager des discussions sur la communauté, l'éducation, la culture et les affaires afin d'établir une compréhension mutuelle et des relations positives.



EN SAVOIR PLUS

Portes ouvertes et Labo des jeunes

Le 3 juin, le site de BASF à Cornwall, en Ontario, a ouvert ses portes au public. Ce fut l'occasion pour les membres de la communauté de visiter les installations, de rencontrer l'équipe et d'en apprendre davantage sur les produits et les pratiques de BASF en matière de sécurité et de durabilité.

Plus de 150 visiteurs ont pu profiter des visites guidées, de la musique et d'un barbecue gratuit. BASF a également proposé un laboratoire gratuit pour les jeunes, où les jeunes visiteurs ont eu l'occasion de découvrir les propriétés des polymères. Les participants ont également reçu un sac du Labo des jeunes de BASF, des lunettes de protection et un livret d'activités.



Le personnel de NOVA participe à Un pas pour la vie



En 2023, les équipes NOVA de tout le Canada se sont jointes aux marches locales Un pas pour la vie, afin de collecter des fonds et de sensibiliser le public à l'action de Fil de vie, qui soutient les familles touchées par une tragédie sur le lieu de travail. Près de 60 personnes ont rejoint leurs équipes pour marcher et/ou faire don de plus de 4 000 dollars à la cause, démontrant une fois de plus notre engagement collectif en faveur de la sécurité sur le lieu de travail.

NOVA Chemicals est fière d'être un commanditaire national de Fil de vie, s'engageant à verser 50 000 dollars par an à une organisation qui partage leur conviction que les accidents du travail, les maladies professionnelles et les décès peuvent être évités.



Réduire les émissions de produits chimiques nocifs

Dans le cadre de son engagement en faveur de la Gestion responsable^{MD}, l'ACIC et ses membres sensibilisent le public et lui communiquent l'information concernant toutes les émissions dans l'environnement. Ils mettent également en place des programmes visant à réduire les émissions qui présentent des risques pour la santé et l'environnement. Grâce à cet engagement, l'ACIC et ses membres progressent dans la réalisation des cibles suivantes de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), de l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), de l'ODD 12 (Consommation et production responsables) et de l'ODD 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) :



3.9 – D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



6.3 – D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.



12.4 – D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.



13.2 – Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Dans le cadre de la Gestion responsable et de leur engagement envers le développement durable et l'amélioration continue, les membres de l'ACIC continuent d'investir dans la prévention de la pollution, l'efficacité énergétique et la conservation des ressources. L'ACIC fait le suivi des réductions des principaux polluants de ses membres par le biais du Plan directeur national pour la réduction des émissions (PDRE).

Depuis 1992, dans le cadre de son sondage du PDRE, l'ACIC recueille des données sur les émissions de substances chimiques par ses membres (y compris dans l'air, l'eau, le sol, et par injection souterraine) et les transferts hors site de ces substances dans les déchets ou les matières récupérables. Comme le montre la **figure 1**, en 2022, 134 substances ont été signalées sur plus de 374 figurant sur la liste du PDRE, et seules 22 de ces substances ont enregistré des émissions supérieures à 100 tonnes.

RÉRÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE PRODUITS CHIMIQUES NOCIFS

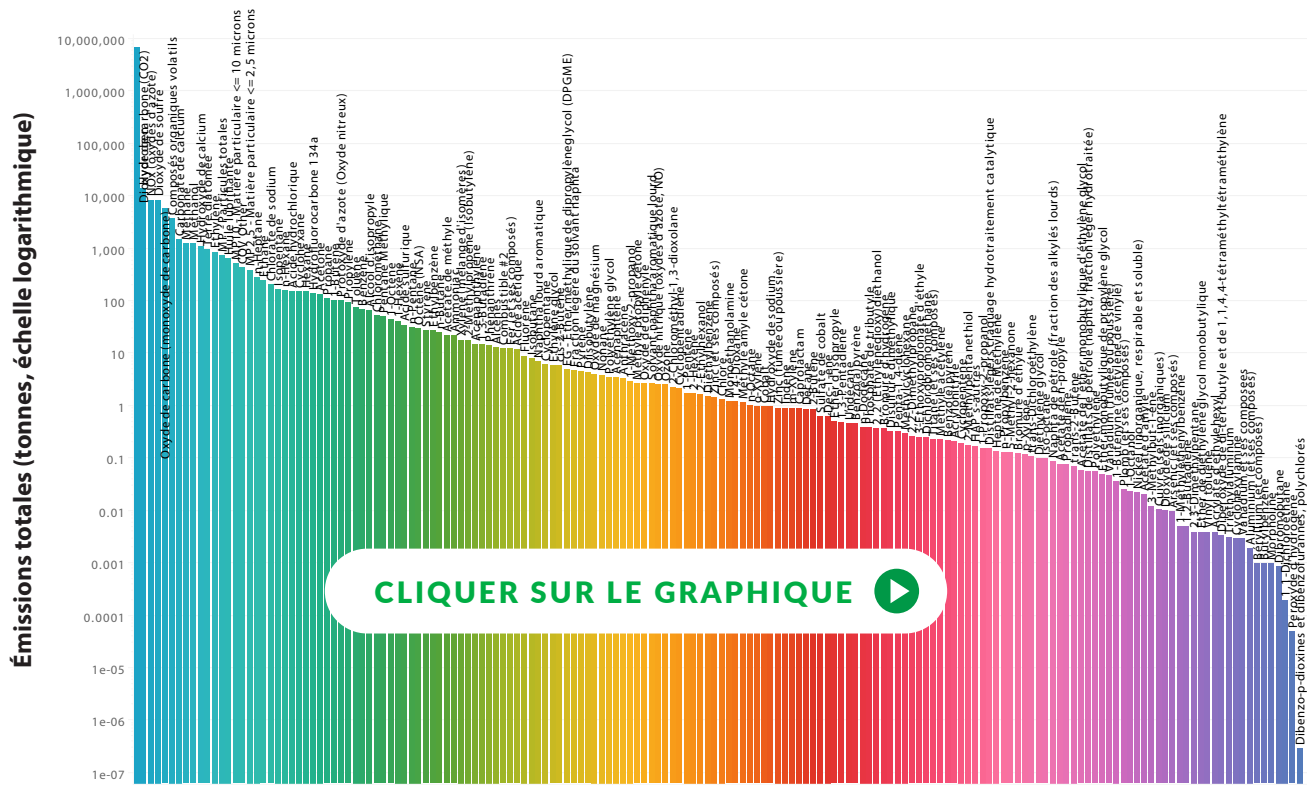


Figure 1. Émissions totales par produits chimiques sur la liste du PDRE en 2022, sur une échelle logarithmique, en tonnes.

La figure 2 montre que les dix principales substances chimiques émises par les entreprises membres de l'ACIC en 2022 étaient : le dioxyde de carbone (CO₂), l'hydrogène, le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, les composés organiques volatils (COV), le méthanol, le méthane, l'éthylène et les particules totales.

Depuis la création du PDRE, le CO₂ a toujours été classé comme la substance la plus émettrice. Il est important de noter que malgré l'abondance des gaz à effet de serre et des principaux contaminants atmosphériques sur cette liste, certaines émissions, telles que l'hydrogène, offrent des possibilités d'innovation et de solutions au changement climatique.

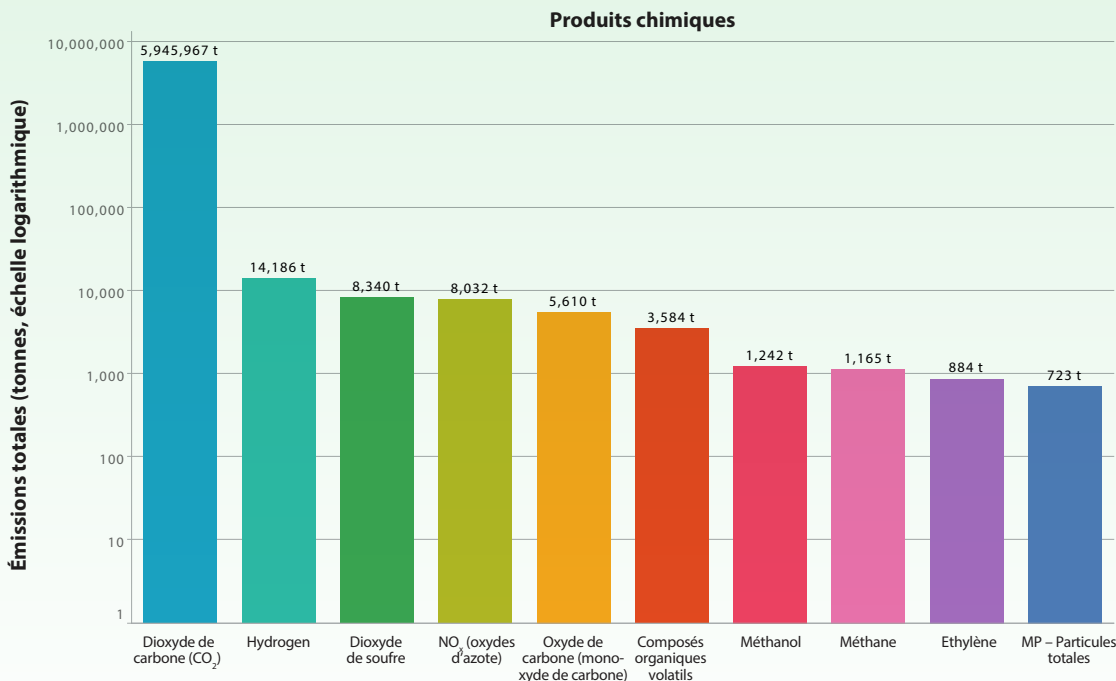
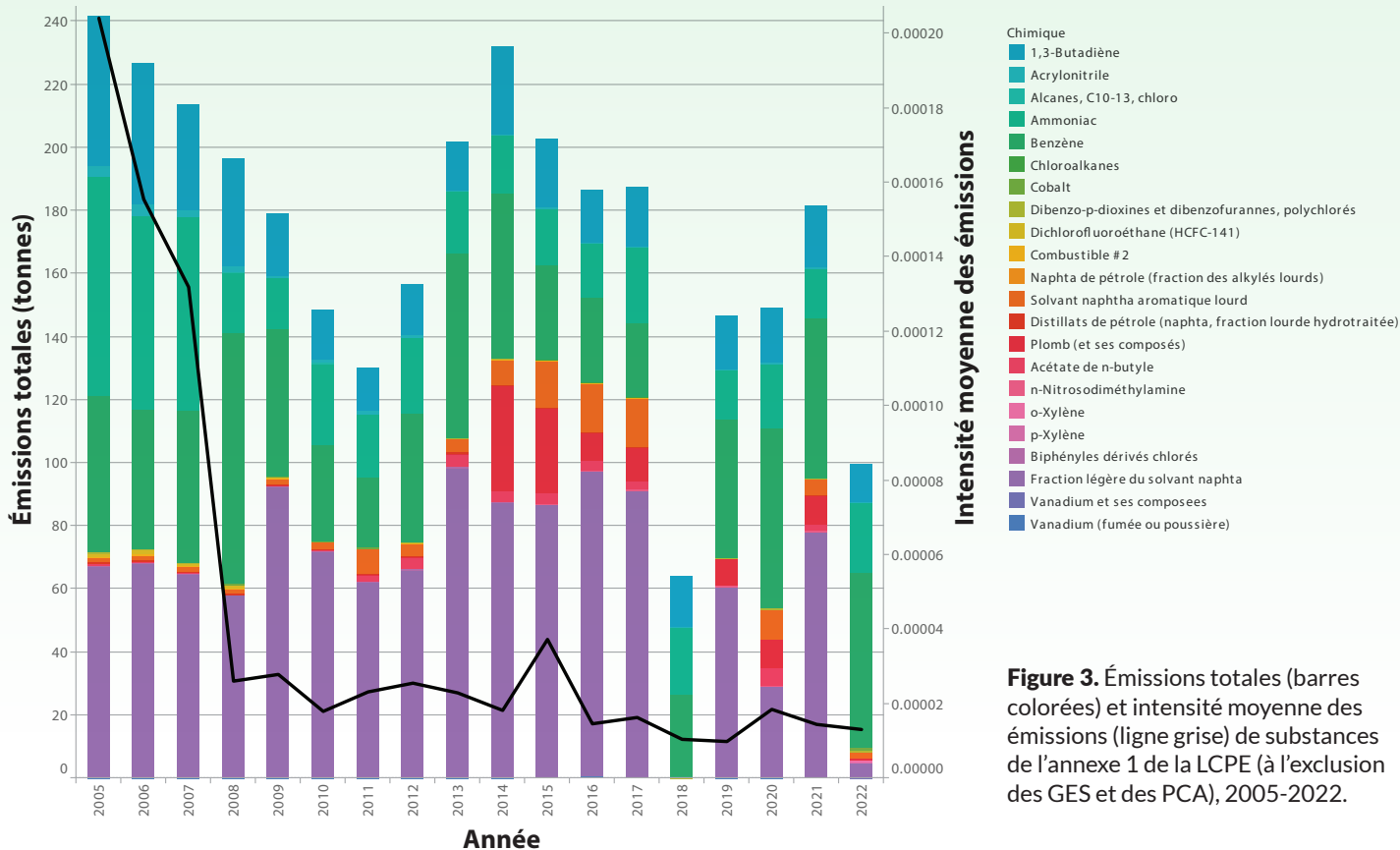


Figure 2. Les 10 principales émissions sur la liste du PDRE en 2022, sur une échelle logarithmique, en tonnes.

Soutien de la gestion des produits chimiques

La fabrication sécuritaire de produits chimiques est au cœur de tous les produits qui assurent notre mode de vie moderne. Les canadiens doivent avoir l'assurance que leur santé, leur sécurité et leur environnement sont protégés en tout temps. L'ACIC et ses membres sont fiers de soutenir le Canada en tant que chef de file mondial de l'approche fondée sur le risque en matière de gestion des produits chimiques.

Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions de substances de l'annexe 1 de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) (à l'exclusion des gaz à effet de serre et des principaux contaminants atmosphériques, qui sont analysés séparément) de 58 % en chiffres absolus et de 99 % en fonction de l'intensité des émissions, comme illustré à la **figure 3**.



Les figures qui suivent explorent les principales tendances des principaux groupes de produits chimiques nécessitant une gestion des risques :

Benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes (BTEX)

Le groupe de composés organiques volatils (COV), communément appelé BTEX, à savoir : le benzène, le toluène, l'éthylbenzène et les xylènes (un mélange d'isomères – ortho, méta et para), fait souvent l'objet de mesure et d'analyse, car il est facile de les surveiller ensemble et fournissent ensuite un portrait complet des COV aromatiques présents dans la plupart des zones urbaines. En 2002, nous avons constaté une augmentation des émissions de BTEX de BTEX dans l'air, car une quantité de toluène a été éliminée par incinération. Cette valeur devrait diminuer en 2023.

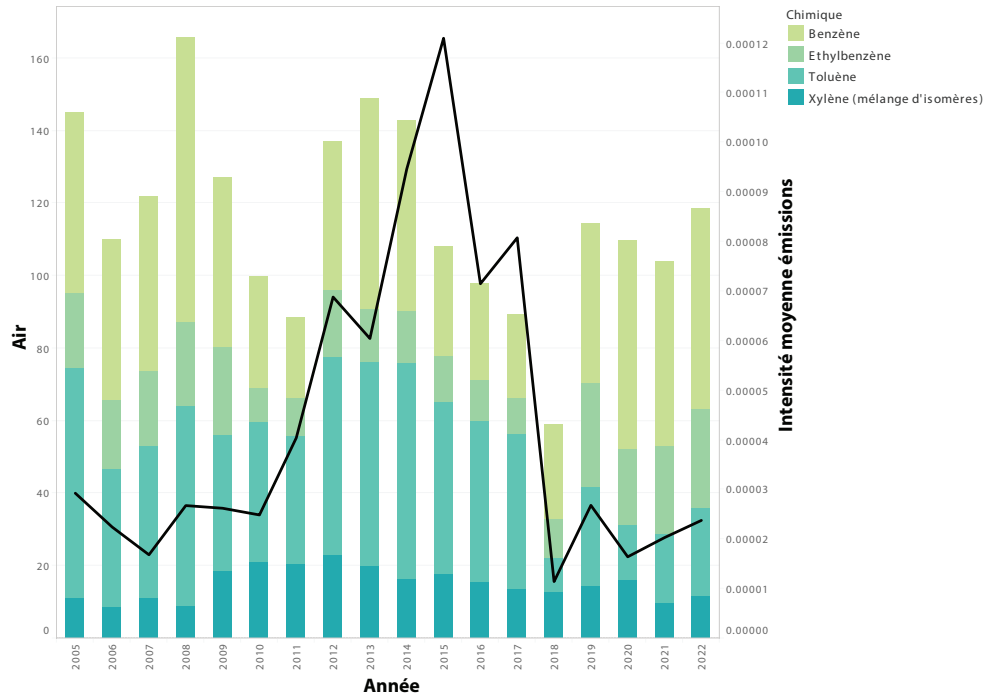


Figure 4. Émissions totales (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise) de substances BTEX, 2005-2022.

Cancérogènes recensés dans l'annexe 1 de la LCPE

Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe les substances selon le système de groupes suivant : le groupe 1 (cancérogène pour la personne), le groupe 2A (probablement cancérogène pour la personne), le groupe 2B (peut-être cancérogène pour la personne) et le groupe 3 (inclassable quant à sa cancérogénicité pour la personne). Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions de substances des groupes 1, 2A et 2B du CIRC de 31 % en valeur absolue.

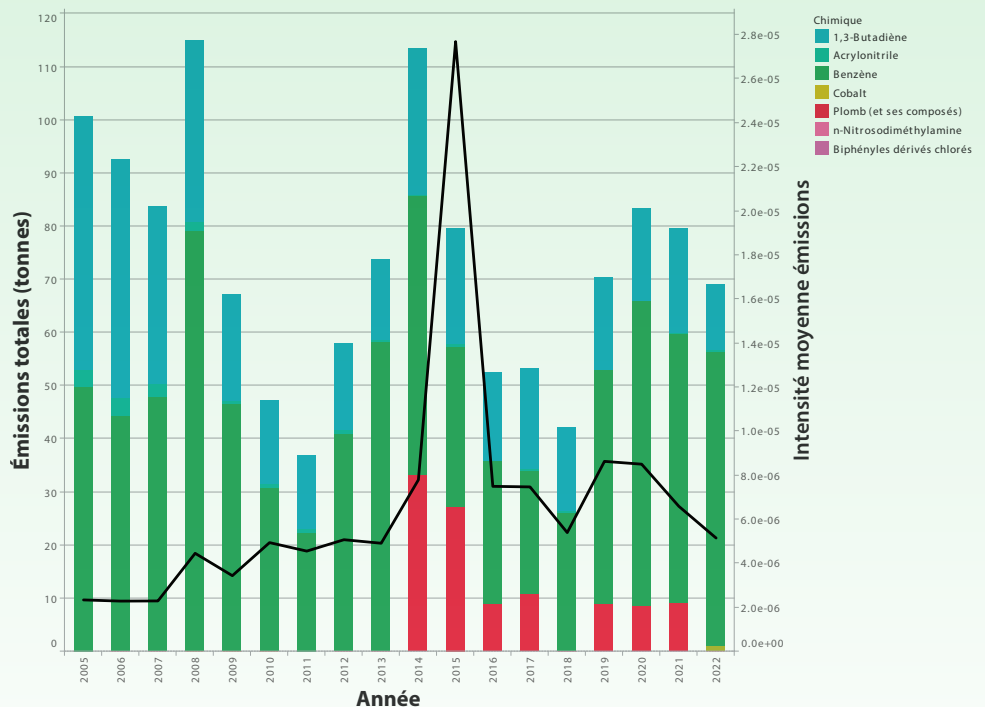
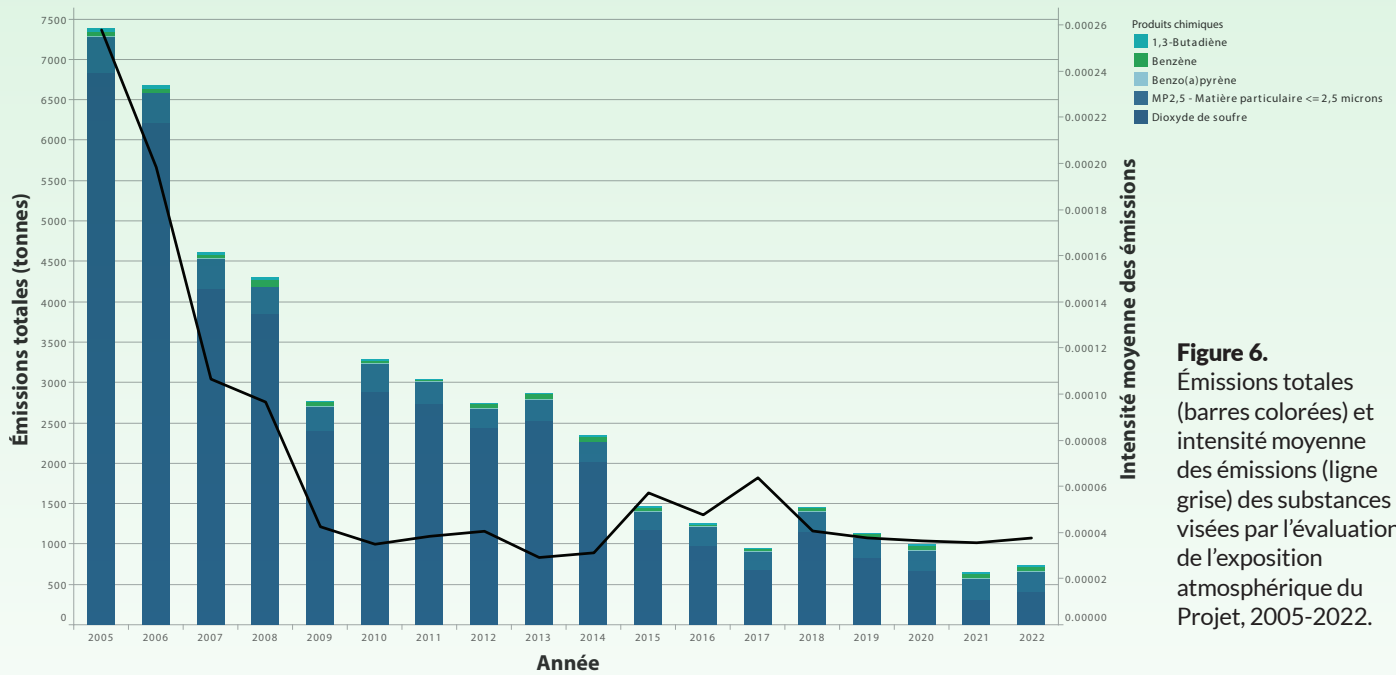


Figure 5. Émissions totales (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise) des substances des groupes 1 et 2 du CIRC, 2005-2022.



Facteurs de stress atmosphérique inclus dans le Projet relatif à l'hygiène du milieu dans la région de Sarnia

Le Projet relatif à l'hygiène du milieu dans la région de Sarnia a pour but de répondre aux préoccupations des collectivités de la région de Sarnia au sujet de la pollution atmosphérique et d'autres facteurs de stress environnementaux engendrés par les industries locales. L'examen de l'exposition atmosphérique est une évaluation

scientifique de l'exposition des communautés de la région de Sarnia aux produits chimiques présents dans l'air ambiant et des risques connexes pour la santé. Depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions des substances visées par le Projet de 90 % en chiffres absolus et de 85 % en termes d'intensité des émissions.



Principaux contaminants atmosphériques

Le système de gestion de la qualité de l'air (SGQA) est une approche globale et concertée des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à réduire les émissions et les concentrations ambiantes de divers polluants préoccupants (c.-à-d. : les principaux contaminants atmosphériques ou PCA). Il fournit un cadre pour une action concertée dans l'ensemble du Canada afin de protéger davantage la santé humaine et l'environnement contre les polluants atmosphériques nocifs par l'amélioration continue de la qualité de l'air.

Ce programme prend appui sur la collaboration, la responsabilité et la transparence. L'industrie, ainsi que les organisations non gouvernementales et autochtones, y compris l'ACIC, ont travaillé conjointement avec les gouvernements pour élaborer le SGQA. De plus, l'ACIC, et d'autres intervenants continuent de superviser la mise en œuvre du SGQA et de participer à son développement et à son amélioration continus. Comme illustré à la figure qui suit, depuis 2005, les membres de l'ACIC ont observé une diminution de 39 % de leurs émissions totales des PCA et

de 35 % de l'intensité des émissions des PCA. Les normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) sont élaborées comme un élément important du système de gestion de la qualité de l'air afin de favoriser l'amélioration de la qualité de l'air au Canada. Les NCQAA ont été élaborées pour le dioxyde d'azote (NO₂), le dioxyde de soufre (SO₂), les particules fines (PM_{2,5}) et l'ozone (O₃). La figure qui suit illustre les émissions de SO₂, de PM_{2,5} et de NO_x des membres en fonction de leur répartition géographique sur le bassin atmosphérique canadien (aucune émission d'O₃ n'a été rapportée en 2022).

D'après cette figure, il semble que la plupart des rejets soient constitués de NO_x dans les bassins atmosphériques des Prairies et du Centre-Est et de SO₂ dans le Centre-Est. Il convient toutefois de souligner que les activités de maintenance majeures et de réinvestissement dans la région des Prairies, y compris l'installation de brûleurs à faible teneur en NO_x, permettront de réduire les émissions de NO_x à l'avenir.

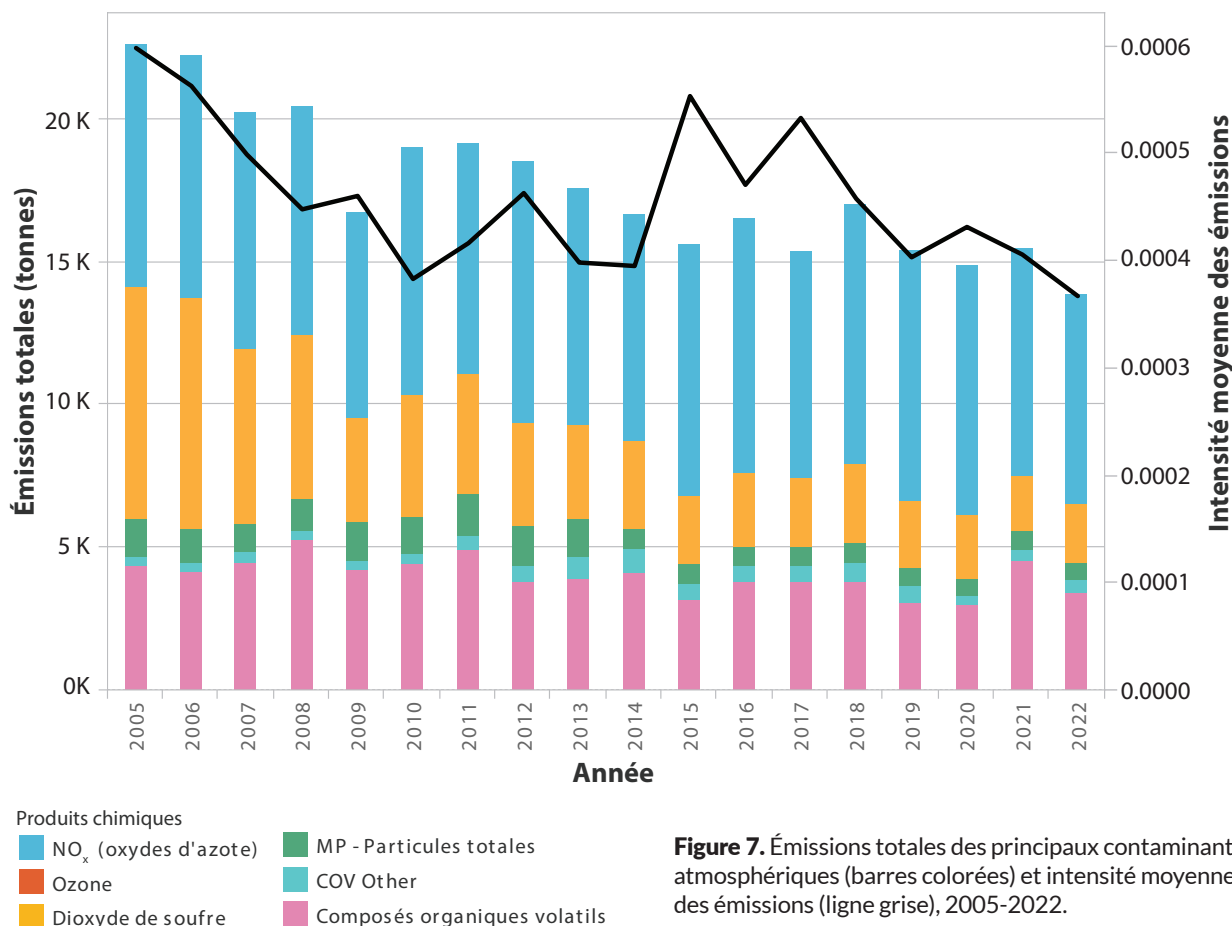
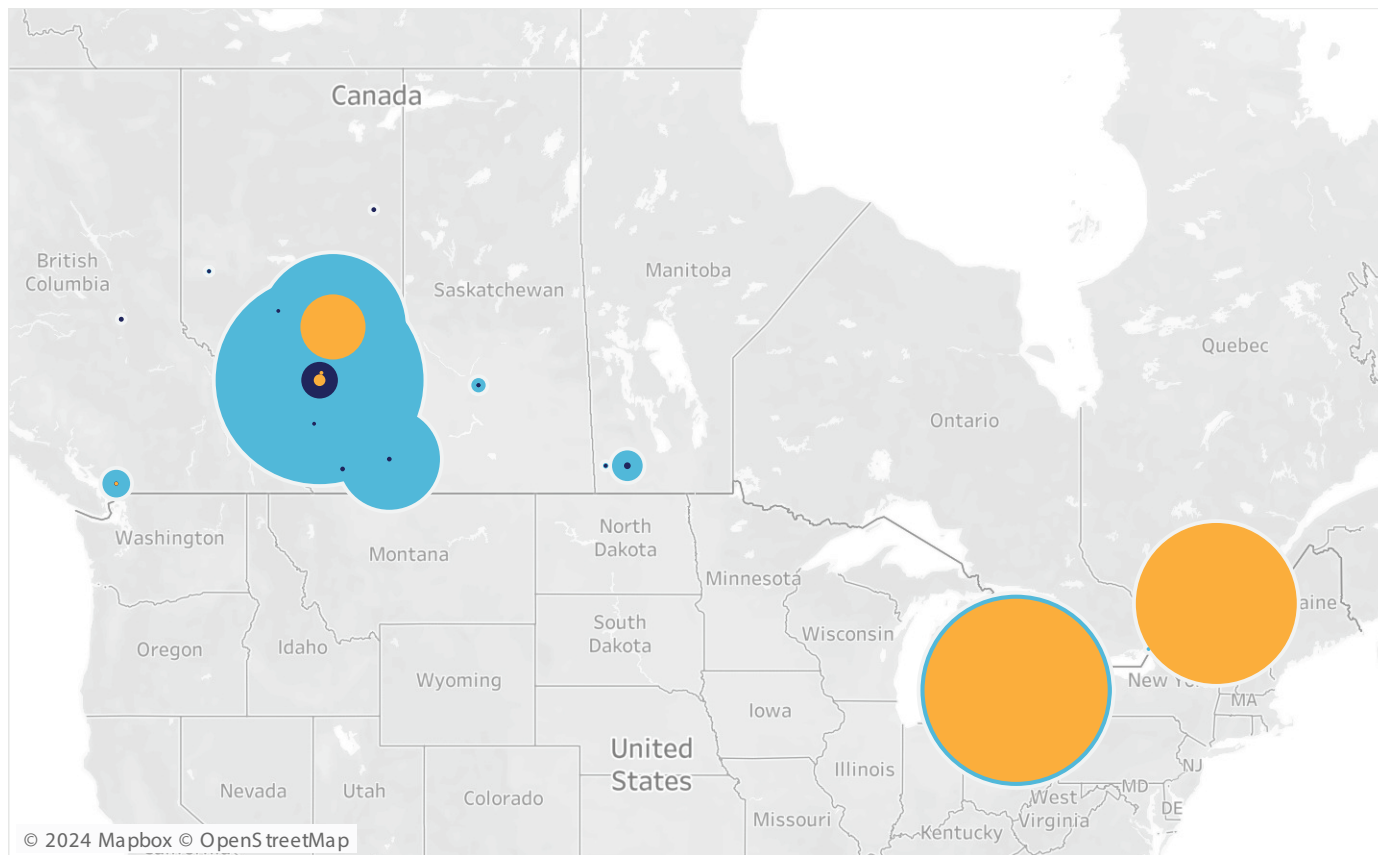


Figure 7. Émissions totales des principaux contaminants atmosphériques (barres colorées) et intensité moyenne des émissions (ligne grise), 2005-2022.



© 2024 Mapbox © OpenStreetMap

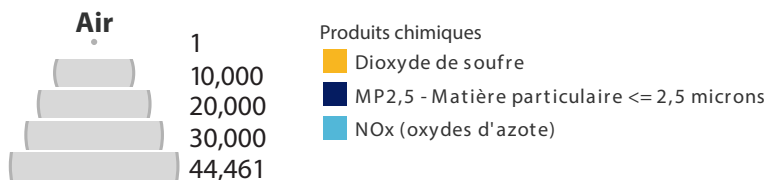


Figure 8. Répartition géographique des émissions de PM2,5, SO₂ et NO_x en 2022 par bassin atmosphérique.

Mettre à profit les actifs de production et les partenariats pour passer à une économie à faibles émissions de carbone



Methanex prend des mesures concrètes pour atteindre un objectif de réduction de l'intensité des GES de 10 % d'ici 2030, en explorant de multiples voies pour réduire l'intensité en carbone de ses usines de méthanol existantes.

L'entreprise prévoit de continuer à se concentrer sur l'efficacité et la fiabilité de ses installations, et de trouver des moyens de moderniser ses installations existantes afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les

émissions de gaz à effet de serre. Ces efforts ont déjà permis de réduire de 5 % l'intensité des émissions depuis 2019.

Methanex prévoit que les améliorations apportées aux procédés ou aux équipements dans le cadre des projets réalisés en 2022 et 2023 lui permettront d'éviter l'émission d'environ 60 000 tonnes de CO₂ par an. En 2023, Methanex a investi plus de 15 millions de dollars en capital dans des projets d'efficacité et de fiabilité énergétiques qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur les sites existants.

Investir dans des solutions novatrices en matière de changement climatique

Les investissements de nos membres dans les technologies à faible teneur en carbone sont essentiels pour atteindre les objectifs gouvernementaux et sociétaux d'une économie plus forte, d'émissions nettes nulles d'ici 2050 et d'une économie circulaire. Grâce à ces solutions, l'ACIC soutient les progrès vers les cibles suivantes de l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), de l'ODD 8 (travail décent et croissance économique), de l'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructure) et de l'ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) des Nations Unies :



7.2 - D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.
7.3 - D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.



8.2 - Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
8.4 - Améliorer progressivement, d'ici à 2030, l'efficacité des ressources mondiales dans la consommation et la production et s'efforcer de dissocier la croissance économique de la dégradation de l'environnement, conformément au cadre décennal de programmation relatif à la consommation et la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.



9.4 - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

9.5 - Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour 1 million d'habitants et en accroissant les dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement d'ici à 2030.



13.2 - Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

ACIC : Bob Masterson est nommé au Conseil du secteur de la fabrication de pointe de l'Ontario

Le 24 avril, Bob Masterson, président-directeur général de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), a été nommé par Vic Fedeli, ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, membre du Conseil du secteur de la fabrication de pointe de l'Ontario.

« Je tiens à remercier le ministre Fedeli d'avoir envisagé ma participation, au nom de l'importante industrie de la chimie et des plastiques de l'Ontario, à son Conseil de la fabrication avancée. Les recommandations du conseil permettront à notre industrie de continuer à apporter d'importantes contributions économiques à la province tout en se transformant en une économie circulaire et à faible émission de carbone », a déclaré M. Masterson.

Le secteur de la chimie a réduit l'intensité de ses émissions d'équivalent dioxyde de carbone de 17 % depuis 2005 grâce à des investissements importants et continuera à investir dans tous ces domaines dans les années à venir.

EN SAVOIR PLUS



La surveillance sans fil des purgeurs de vapeur vise à réduire les coûts

Le site Evonik de Maitland a installé un programme de surveillance des purgeurs de vapeur sans fil qui vise à réduire la consommation de vapeur du site.

Sur le site Evonik de Maitland, en Ontario, un programme de surveillance sans fil des purgeurs de vapeur a été installé, avec l'intention de faire une différence positive : réduire les coûts et la consommation de vapeur. "Nous sommes un petit site", explique Alison Armstrong, ingénieur d'usine à Maitland. "Nous pensons que des initiatives comme celle-ci nous aident à devenir plus efficaces et à intégrer des économies systématiques dans la prochaine génération de notre production."

Un purgeur de vapeur est un élément essentiel de tout processus de chauffage à la vapeur. Il s'agit d'une vanne automatique qui évacue le condensat, qui se forme lorsque la vapeur a cédé sa chaleur latente. Si le condensat n'est pas éliminé, il peut s'accumuler dans l'enceinte contenant la vapeur, ce qui entraîne une diminution de l'efficacité du chauffage. C'est pourquoi les purgeurs de vapeur sont nécessaires pour maintenir le système aussi efficace que possible. Cependant, il arrive que les purgeurs de vapeur tombent en panne, ce qui peut entraîner une perte d'énergie et de capital, ainsi qu'une augmentation des émissions de carbone liées à la production de vapeur. Pour lutter contre ce problème, Pulse Industrial a collaboré avec le site Evonik de Maitland pour installer un système de surveillance des purgeurs sans fil qui permet de détecter rapidement tout purgeur défaillant.

Sur le site de Maitland, le système de surveillance sans fil des purgeurs de vapeur a été installé sur tous les purgeurs, et tout purgeur défaillant est signalé comme "ouvert défaillant" ou "fermé défaillant". Un mécanicien surveille le système et peut rapidement réparer les purgeurs défectueux. La détection et la réparation rapides



Caleb Moore, étudiant en ingénierie, et Brooks Hoare, mécanicien, avec un purgeur de vapeur sur le site d'Evonik à Maitland, en Ontario.

des purgeurs de vapeur peuvent contribuer à réduire la consommation de vapeur du site, qui est produite en brûlant du gaz naturel. L'augmentation ciblée de l'efficacité du processus peut avoir un impact positif sur l'utilisation de la chaleur, ce qui pourrait entraîner une réduction des coûts énergétiques liés à l'achat de gaz naturel.

"Le système de surveillance des purgeurs est un excellent exemple de technologie de nouvelle génération", déclare Stuart Hayes, vice-président du développement régional. "Il vise non seulement à réduire la consommation de vapeur de Maitland, mais aussi la consommation de combustibles fossiles de l'usine pour produire cette vapeur."

"Nous contrôlons l'efficacité de cette nouvelle technologie en recueillant des données pour valider l'impact attendu", déclare Greg Canning-LeBlanc, directeur du site. "Grâce à ces données, nous pourrions confirmer que le système de surveillance sans fil des purgeurs de vapeur a un impact positif sur les émissions de notre site et sur nos objectifs de développement durable."

Les technologies de la prochaine génération ou NEXTGEN font partie de l'initiative mondiale d'Evonik visant à encourager et à adopter des développements technologiques efficaces et à faible impact sur les sites et dans les processus de fabrication. Le système de surveillance sans fil des purgeurs de vapeur de Maitland est une petite innovation de site qui contribue à faire progresser l'engagement d'Evonik en matière de gestion des produits, de pratiques durables et d'optimisation du potentiel local pour avoir un impact important.

Investir dans des solutions innovatrices en matière de changement climatique



Bien que Methanex produise aujourd'hui du méthanol principalement à partir de gaz naturel, le méthanol peut également être fabriqué à partir de sources renouvelables, telles que le gaz naturel renouvelable, la biomasse et l'hydrogène vert combiné à du dioxyde de carbone recyclé.

La société s'est engagée à rechercher des possibilités d'investissements progressifs et échelonnés qui pourraient faciliter la transition de ses actifs existants vers la production de méthanol à faible teneur en carbone, y compris la capture, l'utilisation et le stockage du carbone à Medicine Hat (Alberta) et à Geismar (Louisiane), la production de biométhanol à partir de gaz naturel renouvelable et l'étude de la manière dont l'électricité renouvelable peut être utilisée pour produire de l'hydrogène vert et le combiner avec du CO₂ pour produire de l'e-méthanol dans une usine existante.

Pour démontrer son engagement, Methanex a investi 2 millions de dollars en 2023 dans des travaux de faisabilité pour des technologies futures et s'est fixé comme objectif de faire avancer au moins un projet à faible émission de carbone dans la phase pré-ingénierie de base.

Le conseil d'administration de Dow approuve la décision finale d'investissement pour le projet Path2Zero



En novembre, le conseil d'administration de Dow a annoncé sa décision définitive d'investir dans le projet Path2Zero de l'entreprise à Fort Saskatchewan pour la construction de la première installation intégrée de craqueur d'éthylène et de produits dérivés carboneutres au monde en ce qui concerne les émissions de dioxyde de carbone de portée 1 et 2 en Alberta, au Canada.

Le projet de 11,6 milliards de dollars, hors incitatifs gouvernementaux, prévoit la construction d'un nouveau craqueur d'éthylène et l'augmentation de la capacité de production de polyéthylène de 2 millions de tonnes métriques par an, ainsi que la modernisation du craqueur existant du site afin de réduire à zéro les émissions de portée 1 et 2. Cette nouvelle capacité permettra à Dow de répondre à la demande croissante des clients sur des marchés à forte valeur ajoutée, tels que l'emballage, l'infrastructure et l'hygiène, entre autres, avec une valeur supplémentaire potentielle provenant de la commercialisation de produits à émissions faibles ou nulles.

EN SAVOIR PLUS 

L'usine de chloralcali de ChemTrade à North Vancouver est l'une des installations les plus écologiques d'Amérique du Nord

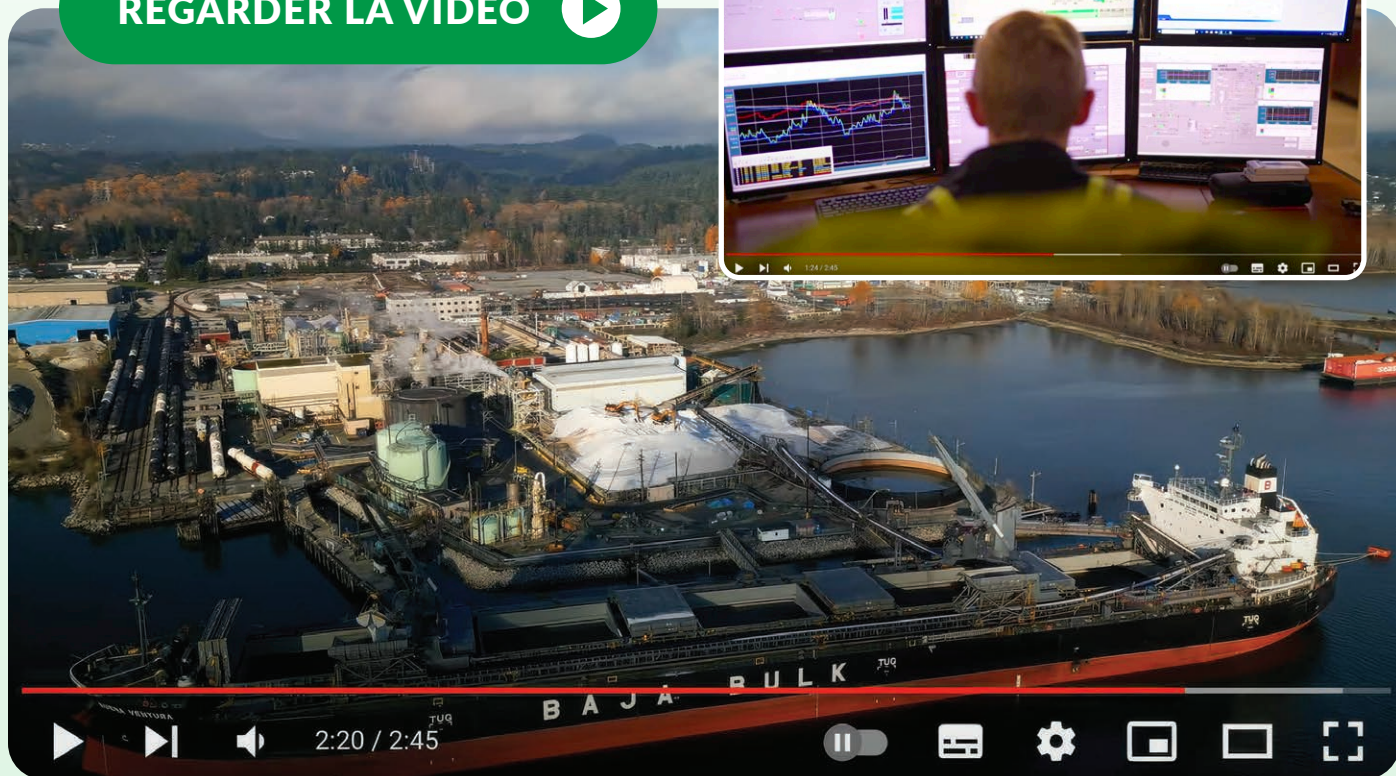
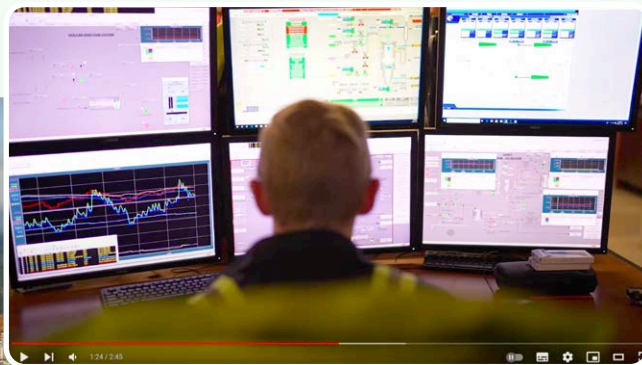


L'usine de chlore et de soude caustique de North Vancouver, propriété de Chemtrade, produit du chlore, de l'hydroxyde de sodium (souvent appelé soude caustique), de l'acide chlorhydrique et de l'hydrogène. Elle est alimentée presque exclusivement par des énergies renouvelables et vertes grâce à l'accès à une électricité d'origine hydraulique abondante et fiable et à la capacité de capter et d'utiliser l'hydrogène vert produit en tant que coproduit de l'installation.

« Dans notre processus de fabrication, nous avons besoin de trois éléments de base : l'eau, l'électricité et le sel. Nous utilisons de l'énergie hydroélectrique verte pour alimenter le site et sommes en mesure de capturer et de réutiliser l'hydrogène que nous produisons pour créer de la vapeur utilisée dans la production. Pour l'eau, nous pouvons utiliser l'eau du port, que nous traitons avant de l'utiliser, puis à nouveau avant de la renvoyer dans l'admission d'eau, afin

de nous assurer qu'elle est bien supérieure aux normes réglementaires. Le sel utilisé dans notre production est du sel marin naturel. Il est récolté de manière durable dans la région de Baja, au Mexique, en utilisant uniquement le soleil pour évaporer et sécher le sel marin pur. L'énorme tas blanc visible à notre installation est ce sel, que nous faisons venir directement par le port et que nous stockons », explique Dave Gosse, directeur des opérations de North Vancouver.

REGARDER LA VIDÉO



Faire progresser la gestion des produits et les pratiques durables

La gestion des produits est un pilier de la Gestion responsable^{MD}. Toutes les entreprises membres de l'ACIC s'engagent à assumer la responsabilité d'un produit tout au long de son cycle de vie en réduisant les risques pour l'environnement, la santé ou la sécurité qui y sont associés. Grâce à ces engagements, les membres de l'ACIC progressent dans l'atteinte des cibles suivantes de l'ODD 12 (Consommation et production responsables) des Nations Unies :



12.4 - D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

12.5 - D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.6 - Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

NOVA Chemicals a lancé le polyéthylène recyclé SYNDIGO^{MC}

NOVA Chemicals a lancé le polyéthylène recyclé (rPE) SYNDIGO^{MC} en 2023. Il s'agit du premier rPE à haute densité, conforme aux normes de la FDA et commercialisé par l'entreprise. En outre, cette avancée témoigne de l'engagement de l'entreprise en faveur des solutions circulaires et de la réduction des déchets plastiques. Le rPE SYNDIGO de qualité alimentaire est une option moins polluante que le polyéthylène vierge, ce qui permet aux transformateurs et aux propriétaires de marques de l'incorporer dans leurs produits d'emballage alimentaire. En lançant cette gamme de produits, NOVA Chemicals démontre son engagement à faire progresser le développement durable et à promouvoir l'intégration accrue de contenu recyclé dans l'industrie de l'emballage. Dans la foulée de la gamme SYNDIGO, deux autres résines ont fait leur entrée sur le marché, qui sont également des options à faible taux d'émission par rapport au PE vierge. Ces résines peuvent être utilisées dans une grande variété d'applications non alimentaires, des envois de commandes en ligne aux membranes industrielles en passant par les pellicules thermorétractables. À l'heure actuelle, toutes les résines SYNDIGO sont recyclées mécaniquement.





Polykar déclarée comme ayant la meilleure réputation de marque à la suite d'un audit de BRCGS

En 2023, Polykar a annoncé avoir réussi à préserver sa prestigieuse réputation de marque en obtenant la certification BRCGS (norme mondiale de conformité) pour les matériaux d'emballage, version 6.

Polykar a reçu la plus haute note, soit AA, lors de l'audit réalisé sur place, aucune non-conformité n'ayant été relevée. Cette certification convoitée place Polykar dans un groupe d'élite d'installations de fabrication à travers le Canada qui ont atteint ce niveau d'excellence. Reconnu à l'échelle mondiale par l'Initiative mondiale de salubrité des aliments, le BRCGS veille à la salubrité alimentaire, ainsi qu'à la qualité, à la légalité et à l'authenticité des produits fabriqués dans les sites qui lui sont confiés.

EN SAVOIR PLUS



Winpak maintient sa note CDP remarquable et démontre son engagement en faveur du leadership en environnement

Pour 2023, Winpak Ltd. a obtenu la note exceptionnelle de A- dans son évaluation par Carbon Disclosure Project (CDP). La vision de Winpak consiste à fournir les meilleures solutions d'emballage pour les personnes et la planète en relevant les défis liés au climat et en favorisant un avenir plus vert.

CDP est une organisation mondialement reconnue qui évalue et note les entreprises en fonction de leurs efforts pour atténuer le changement climatique, gérer les risques environnementaux et exercer leurs activités de manière durable. Winpak a toujours démontré son engagement en faveur de la transparence environnementale, et cette réalisation consolide sa position de chef de file en matière de développement durable et de protection de l'environnement.



Le D^r Rupert Spence reçoit le prix commémoratif LeSueur

Le D^r Rupert Spence a été nommé lauréat 2023 du prix commémoratif LeSueur décerné par le secteur canadien de la Society of Chemical Industry (SCI). Ce prix est décerné à [traduction] « *une personne pour le développement de l'excellence technique, soit dans une université ou un institut de recherche, soit dans un cadre industriel au Canada* », et est fondé sur la créativité et l'innovation chimiques. Le D^r Spence a fait preuve d'un grand leadership en matière de développement durable, en appliquant les principes de la chimie verte et les méthodologies de « sécurisation dès la conception » au développement des produits de l'entreprise. Il est le mentor de nombreuses personnes et s'attache à former la prochaine génération de scientifiques et de technologues pour DuPont. Le D^r Spence est aujourd'hui largement reconnu et sollicité en tant qu'expert en développement de processus chimiques, en plus d'être lauréat scientifique principal pour DuPont.

EN SAVOIR PLUS





Accroître l'efficacité des ressources naturelles

Les membres de l'ACIC jouent un rôle crucial en fournissant les produits chimiques nécessaires pour assurer un approvisionnement en eau propre et sûr. En outre, ils s'efforcent de préserver les ressources, notamment en utilisant efficacement l'énergie, les matières premières, l'eau et d'autres services et fournitures, comme le prévoit le code des opérations de la Gestion responsable^{MD}. Grâce à ces engagements, les membres de l'ACIC progressent dans l'atteinte des cibles suivantes de l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), de l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure) et de l'ODD 12 (Consommation et production responsables) des Nations Unies :



6.3 - D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

6.4 - D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.



9.4 - D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.



12.2 - D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.5 - D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

12.6 - Encourager les entreprises, en particulier les grandes et les transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

Dans le cadre de la Gestion responsable et de leur engagement envers le développement durable et l'amélioration continue, les membres de l'ACIC continuent d'investir dans la prévention de la pollution, l'efficacité énergétique et la conservation des ressources. L'ACIC fait le suivi des réductions des principaux polluants de ses membres par le biais du

Plan directeur national pour la réduction des émissions (PDRE). Depuis 1992, dans le cadre de son sondage du PDRE, l'ACIC recueille des données sur les émissions de substances chimiques par ses membres (y compris dans l'air, l'eau, le sol, et par injection souterraine) et les transferts hors site de ces substances dans les déchets ou les matières récupérables.

Améliorer la qualité de l'eau

Grâce à son sondage du PDRE, l'ACIC fait le suivi des rejets de substances PDRE dans l'eau par ses membres. Comme l'illustre le **figure 9**, depuis 2005, les membres de l'ACIC ont réduit leurs émissions totales dans l'eau de 69 %. En 2022 précisément, les émissions dans l'eau ne représentaient que 0.0014 % des émissions totales de 2022 dans tous les milieux (c'est-à-dire l'air, la terre et l'eau).

De plus, grâce au sondage sur les mesures de conservation des ressources, qui a été lancé en 2012, l'ACIC fait le suivi de la consommation d'eau de ses membres provenant de sources souterraines, municipales et de surface. La **figure 10** illustre la répartition des prélèvements d'eau par province et par source (c'est-à-dire eau souterraine, eau municipale et eau de surface), l'eau de surface étant la source d'eau la plus courante au fil des ans.

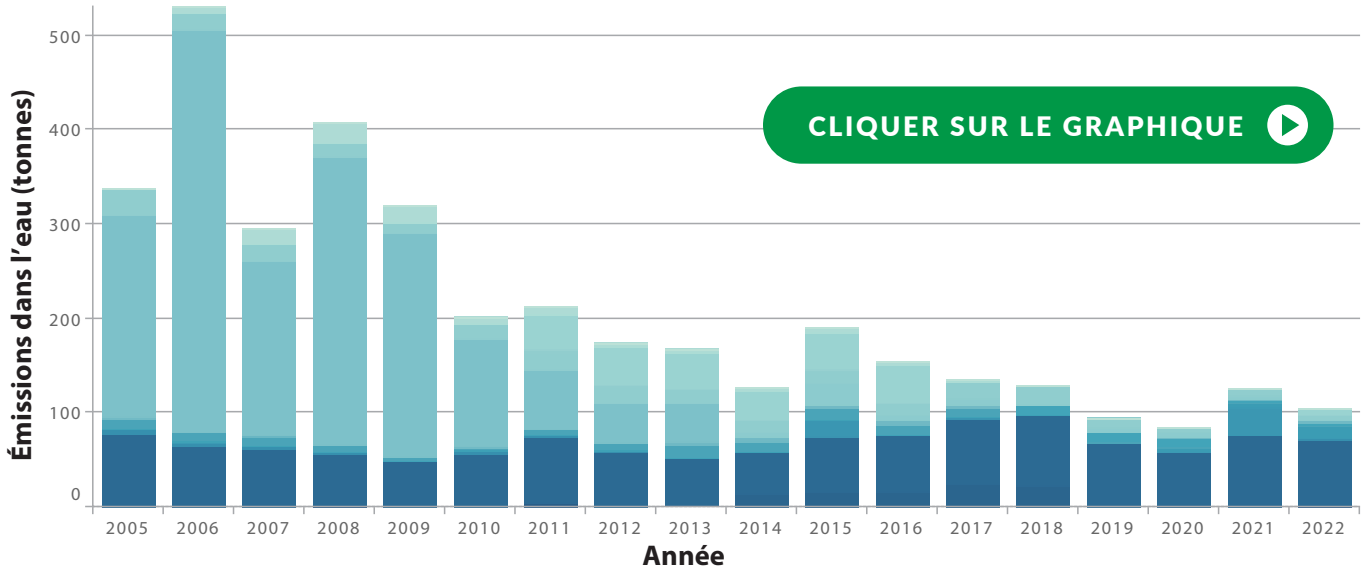


Figure 9. Émissions totales dans l'eau, de 2005 à 2022. Remarque : Chaque nuance représente une substance différente.

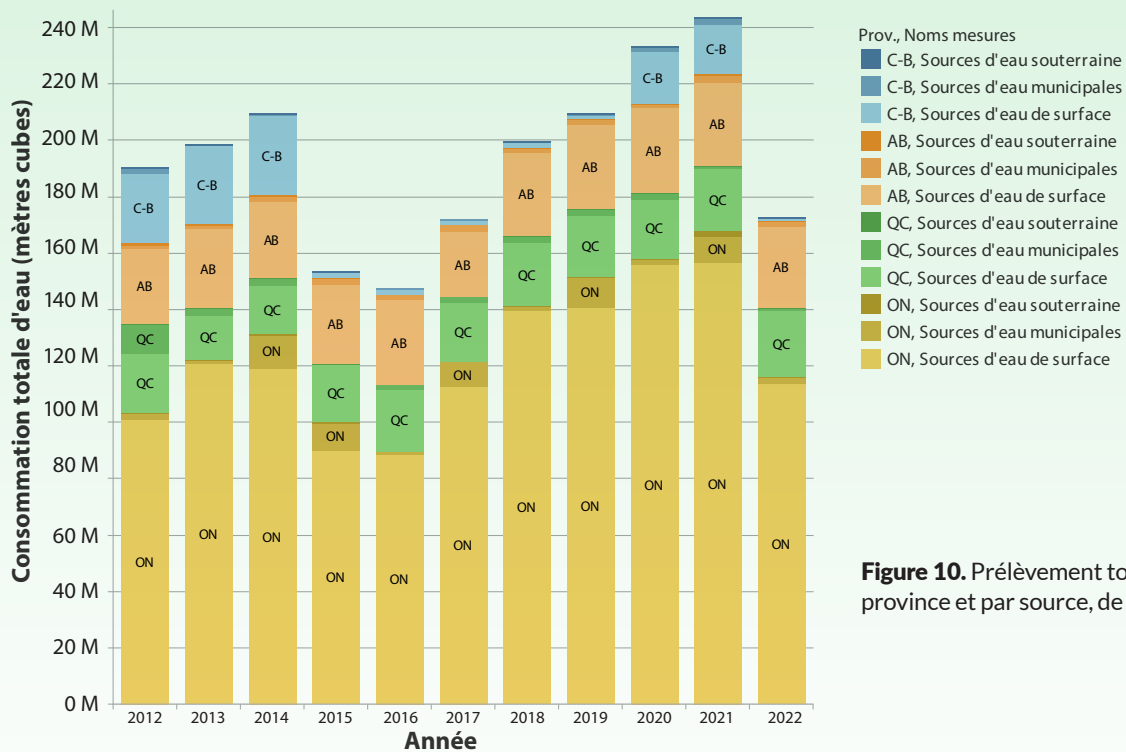


Figure 10. Prélèvement total d'eau par province et par source, de 2005 à 2022.

La carte de la **figure 11** illustre où les eaux de surface ont été prélevées par nos membres en 2022. De toute évidence, la majorité des prélèvements d'eau proviennent de sources d'eau de surface dans la région des Grands Lacs, du fleuve Saint-Laurent et en Alberta, ce qui correspond à l'emplacement des installations des membres.

Sur la base de l'analyse effectuée par Environnement et Changement climatique Canada, les plus grandes menaces² pour l'eau au Canada se trouvent dans certaines parties du sud de l'Ontario, du sud de l'Alberta, du sud de la Saskatchewan, du sud-ouest du Manitoba et de la vallée de l'Okanagan en Colombie-Britannique.

Compte tenu de ces renseignements, il est essentiel de veiller à ce que les membres de l'ACIC dans des régions comme les Grands Lacs gardent la conservation des ressources au sommet de leurs préoccupations. C'est exactement ce que font les membres de l'ACIC. Grâce à diverses méthodes de traitement des eaux usées, de nombreux membres de l'ACIC restituent une eau plus propre que lorsqu'ils l'ont trouvée. Les **figures 12a** et **12b** montrent les méthodes de traitement utilisées pour les eaux usées. La **figure 12b** illustre également le volume des effluents rejetés par les membres en 2021, ce qui donne une image de l'eau qui retourne à sa source après extraction et utilisation.

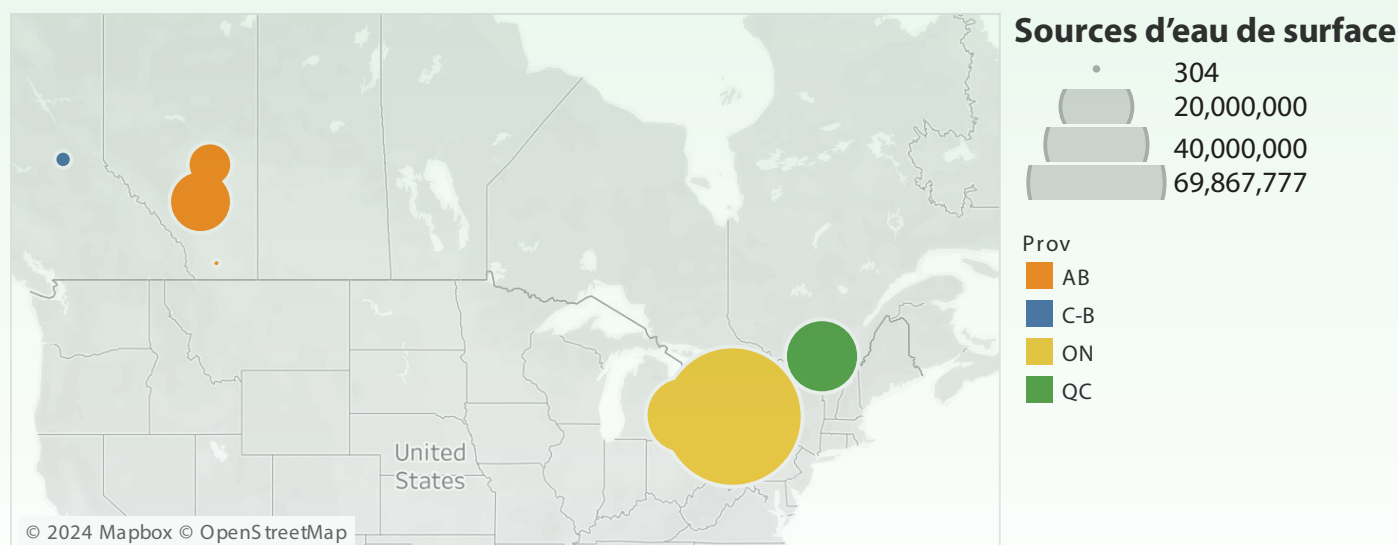


Figure 11. Représentation géographique de l'intensité des eaux de surface par Varennes, Port Colborne, Sarnia/Corunna, Fort Saskatchewan, Red Deer et Prince George en 2022.

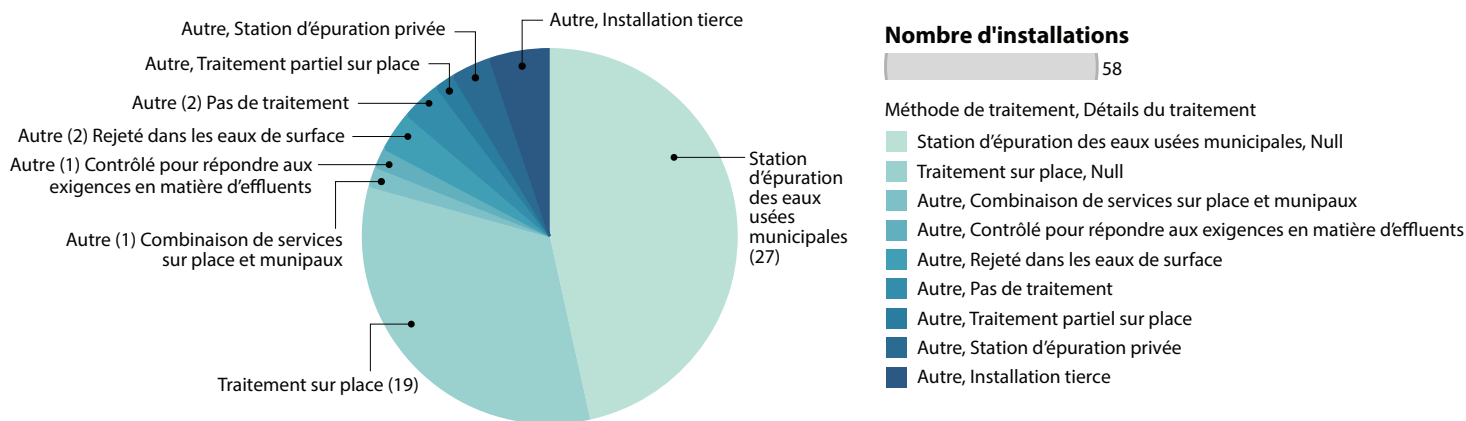
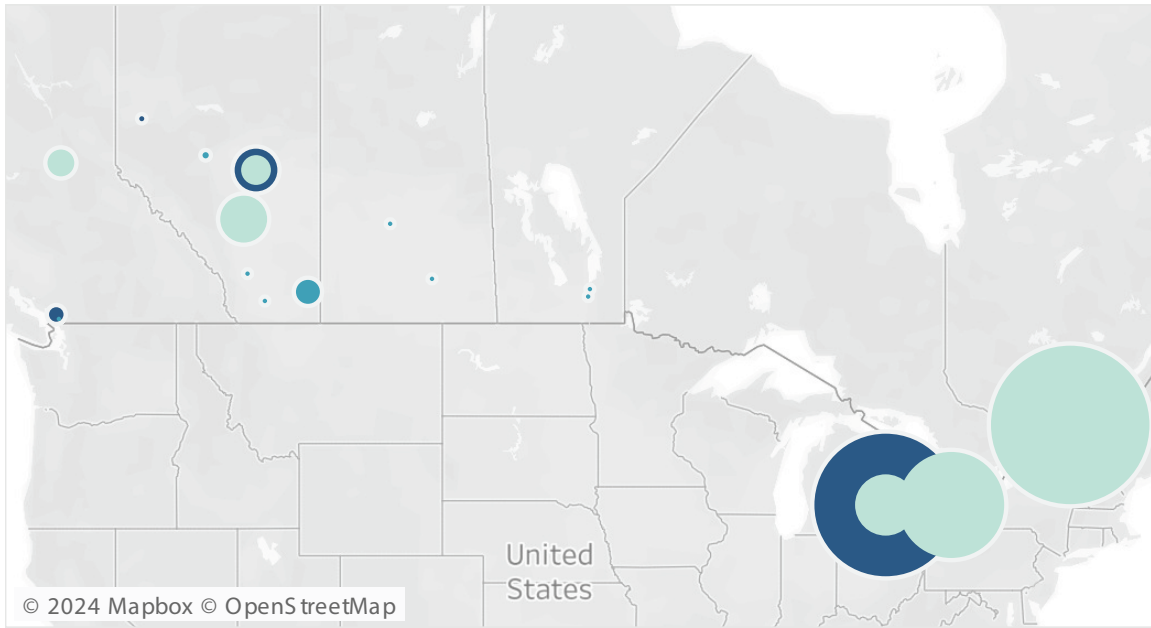
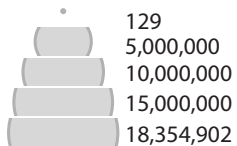


Figure 12. a) Méthodes de traitement des eaux usées utilisées par les membres de l'ACIC en 2022.



Volume de l'effluent



Méthode de traitement

- Traitement sur place
- Station d'épuration des eaux usées municipales
- Autre

Figure 12. b) Représentation géographique de l'intensité des effluents (taille de la bulle) et des méthodes de traitement (couleur) par Varennes (région de Montréal), Port Colborne, Sarnia/Corunna, Fort Saskatchewan, Red Deer, Medicine Hat, Vancouver et Prince George en 2022.

Gestion des déchets dangereux

Lorsque l'ACIC a commencé à rendre compte des mesures de déchets au moyen du sondage sur les mesures de conservation des ressources en 2012, les membres produisaient environ 20 000 tonnes de déchets dangereux courants et 54 000 tonnes de déchets non dangereux courants

courants à éliminer. Comme le montre la **figure 13**, les membres de l'ACIC ont observé une diminution de 27 % des déchets dangereux courants générés et de 45 % des déchets non dangereux courants générés depuis 2012.

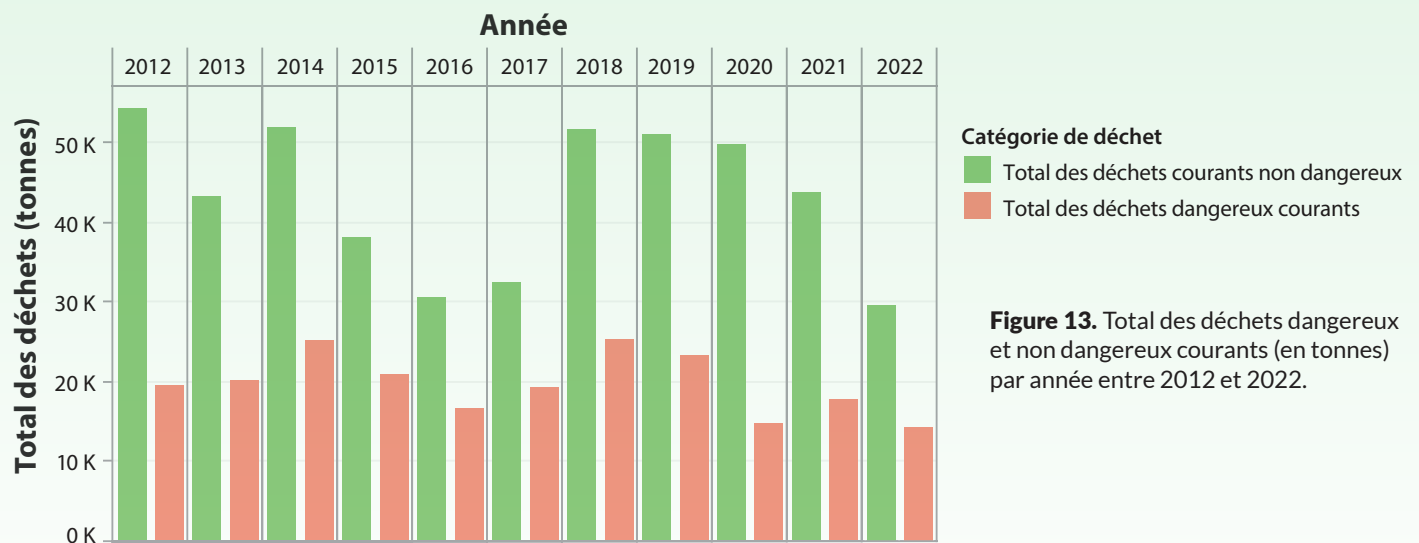


Figure 13. Total des déchets dangereux et non dangereux courants (en tonnes) par année entre 2012 et 2022.

Nos membres ont également mis en place des programmes ambitieux pour limiter l'élimination des déchets dans les sites d'enfouissement. La **figure 14** montre les méthodes de traitement des déchets dangereux utilisées par les membres de l'ACIC en 2022, tandis que la **figure 15** montre

spécifiquement les taux de recyclage (total de matériel recyclé/total des déchets générés) par installation. De 2021 à 2022, la proportion moyenne de déchets recyclés dans une installation membre de l'ACIC est passée de 20 % à 26 % du total des déchets générés.

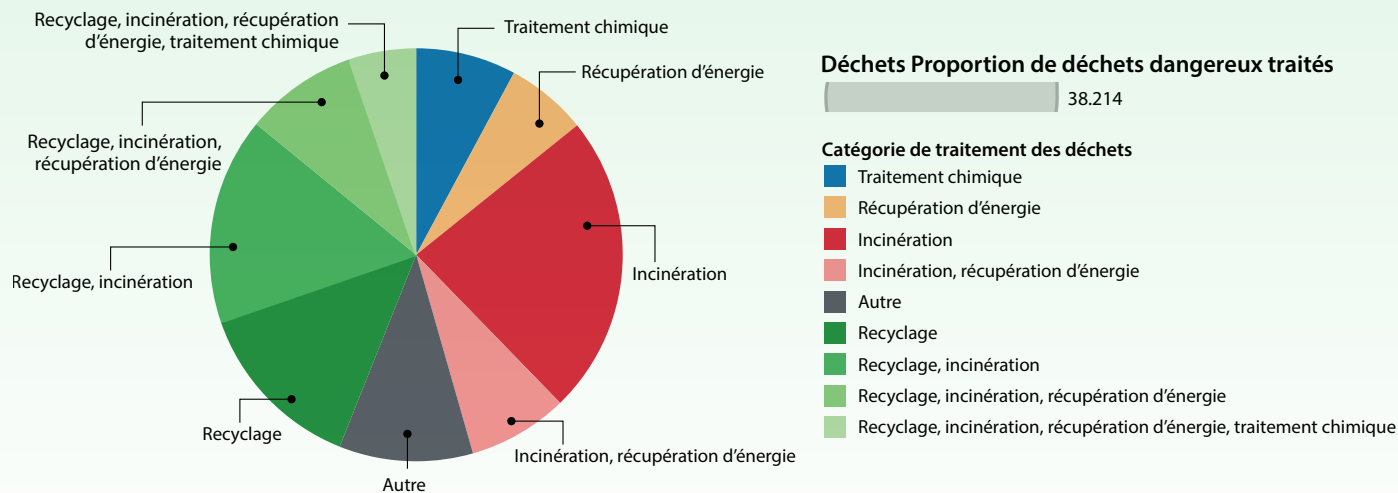


Figure 14. Méthodes de traitement des déchets dangereux, 2022.

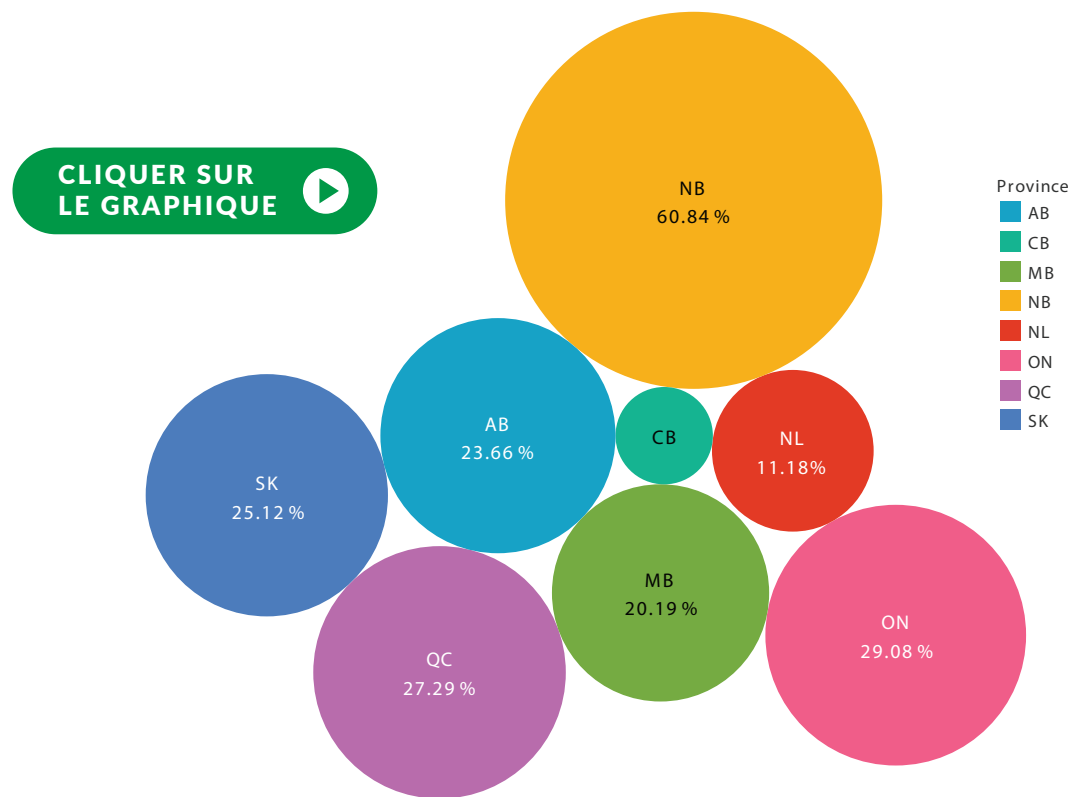


Figure 15. Taux de recyclage moyen des installations membres par province, 2022. Chaque bulle représente une province où résident des établissements membres de l'ACIC. La taille des bulles correspond au taux de recyclage moyen des établissements membres dans cette province (pourcentage du total des matières recyclées/total des déchets produits).

CCC récompensée pour son excellence en matière d'utilisation rationnelle de l'eau



En 2023, la région de Waterloo a reconnu Canada Colors & Chemicals Limited (CCC) comme un leader local en matière d'efficacité de l'eau en lui décernant le prix d'excellence 2022 pour l'efficacité de l'eau.

Ce prix récompense la collaboration de l'entreprise avec le programme WET (Water Efficient Technology) de la région, qui a permis de réaliser d'importantes améliorations en matière d'efficacité de l'eau en 2021, notamment l'installation d'un générateur de turbine à vapeur à condensation afin d'améliorer les capacités de réutilisation de l'eau. Ce projet a permis de réduire la consommation d'eau de 53 000 mètres cubes par an, soit une quantité d'eau suffisante pour alimenter 225 foyers pendant un an.

Conservation des ressources, traitement des eaux usées



En 2023, Methanex a continué à mettre en œuvre des méthodes visant à réduire le plus possible sa consommation d'eau et à en favoriser le recyclage dans toutes ses installations. Grâce à son programme de gestion de l'eau, Methanex s'efforce de comprendre les risques liés à l'eau, de protéger la qualité de l'eau et de réduire au minimum sa consommation d'eau. L'eau douce étant une ressource naturelle partagée avec l'environnement et les communautés où elle exerce ses activités, Methanex consacre l'essentiel de ses efforts de gestion de l'eau à la préservation et à la protection des sources d'eau douce.

Afin d'optimiser l'efficacité de ses installations et de restituer autant d'eau que possible à l'environnement, Methanex a mis en place des procédures de préservation de l'eau visant à réduire au minimum la consommation d'eau, ainsi qu'à en favoriser la réutilisation et le recyclage. Par exemple, presque toutes les installations de production réutilisent les condensats à différentes étapes du processus de production. En outre, plus de la moitié des sites réutilisent les eaux usées des colonnes de distillation, ce qui réduit le volume total d'eau que Methanex doit prélever.



Promouvoir des environnements de travail sécuritaires

Grâce au réseau SHARE (Safety, Health, Analysis, Recognition and Exchange – échange, reconnaissance et analyse de la santé et de la sécurité) et au Réseau de la sécurité des procédés de l'ACIC, les membres communiquent de l'information et font part de leurs expériences concernant des enjeux environnementaux, de santé et de sécurité, ce qui favorise l'amélioration continue de la sécurité en milieu de travail. Ces réseaux permettent aux membres de l'ACIC de progresser dans l'atteinte des cibles suivantes de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et de l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) des Nations Unies :



3.9 – D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



8.8 – Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Protéger la santé et la sécurité des travailleurs

La sécurité au travail est une priorité absolue pour les entreprises partenaires de la Gestion responsable. Depuis près de 40 ans, les membres de l'ACIC créent des milieux de travail aussi sains et sécuritaires que possible grâce à des initiatives comme le réseau SHARE (Safety, Health, Analysis, Recognition and Exchange – échange, reconnaissance

et analyse de la santé et de la sécurité). Grâce à ce réseau, les professionnels de la santé et de la sécurité des entreprises membres de l'ACIC travaillent ensemble pour mesurer, suivre et améliorer continuellement le rendement, dans le but d'assurer un milieu de travail exempt de blessures et de maladies professionnelles.

Chaque année, l'ACIC recueille des données sur les incidents liés à la sécurité et à la santé (SHIM). Ces données permettent de mesurer, de suivre et de communiquer les tendances en matière de santé et de sécurité afin d'aider les entreprises membres à multiplier leurs efforts et à étendre leurs programmes de sécurité, assurant ainsi davantage la sécurité de toutes les personnes travaillant dans le secteur de la chimie.

Les tendances relatives au nombre total d'incidents à déclaration obligatoire et au taux d'incidents entraînant des absences du travail chez les employés et les entrepreneurs membres de l'ACIC entre 2017 et 2022 sont présentées dans la **figure 16** et la **figure 17** ci-dessous.

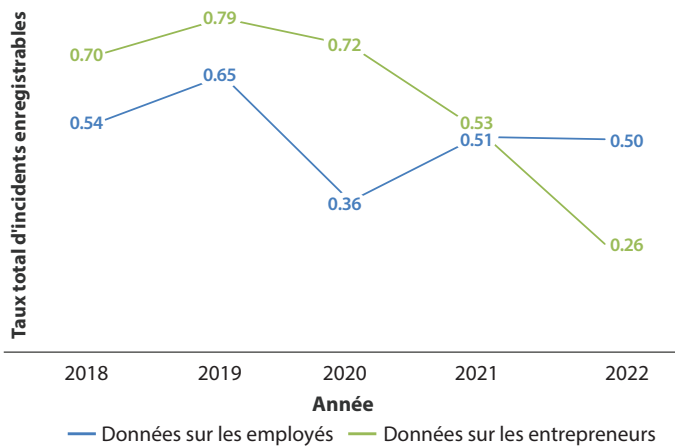


Figure 16.

Comparaison entre les employés et les entrepreneurs pour le nombre total d'incidents à déclaration obligatoire (de 2018 à 2022).

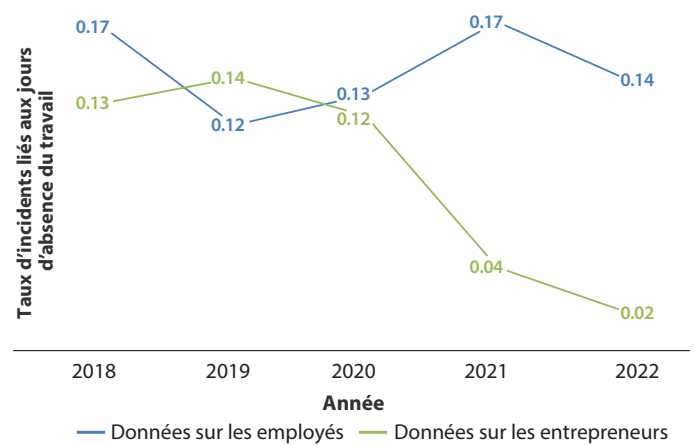


Figure 17.

Comparaison entre les employés et les entrepreneurs pour le taux d'incidents entraînant des absences du travail (de 2018 à 2022).

Promouvoir la sécurité des procédés

Pour protéger leurs travailleurs, le public et l'environnement, toutes les entreprises membres de l'ACIC doivent mettre en place des systèmes complets de gestion de la sécurité des procédés et respecter les normes établies par la Société canadienne de génie chimique. Tout écart entre le système de gestion d'une entreprise et les normes doit être évalué, et des plans d'action doivent être élaborés et mis en œuvre pour porter la sécurité des procédés de l'entreprise à un niveau acceptable.

L'examen exhaustif du système de gestion de la sécurité des procédés d'une entreprise est une composante fondamentale du processus de vérification ou d'audit de la Gestion responsable. L'ACIC recueille des données sur la mesure des incidents liés aux procédés (PRIM) par le biais d'un sondage annuel qui a adopté les mesures PRIM du Center for Chemical Process Safety (CCPS).

Ces mesures permettent aux entreprises de comparer leur propre rendement aux tendances de l'industrie en matière d'incidents de sécurité liés aux procédés et de cerner des possibilités d'amélioration. La **figure 18** ci-dessous présente les principaux résultats du sondage annuel du programme de mesure des incidents liés aux procédés.

Bien que le système de classification des événements liés à la sécurité des procédés ait changé en 2016, la **figure 18** montre que le nombre d'événements à valeur d'apprentissage élevée (c'est-à-dire qu'un événement s'est produit, mais qu'il était de très faible conséquence ou qu'aucun événement réel n'a été enregistré) a augmenté au cours des dernières années, dépassant tout récemment les deux événements de niveau 1 (perte de confinement primaire avec la plus grande conséquence) et de niveau 2 (perte de confinement primaire avec des conséquences moindres).

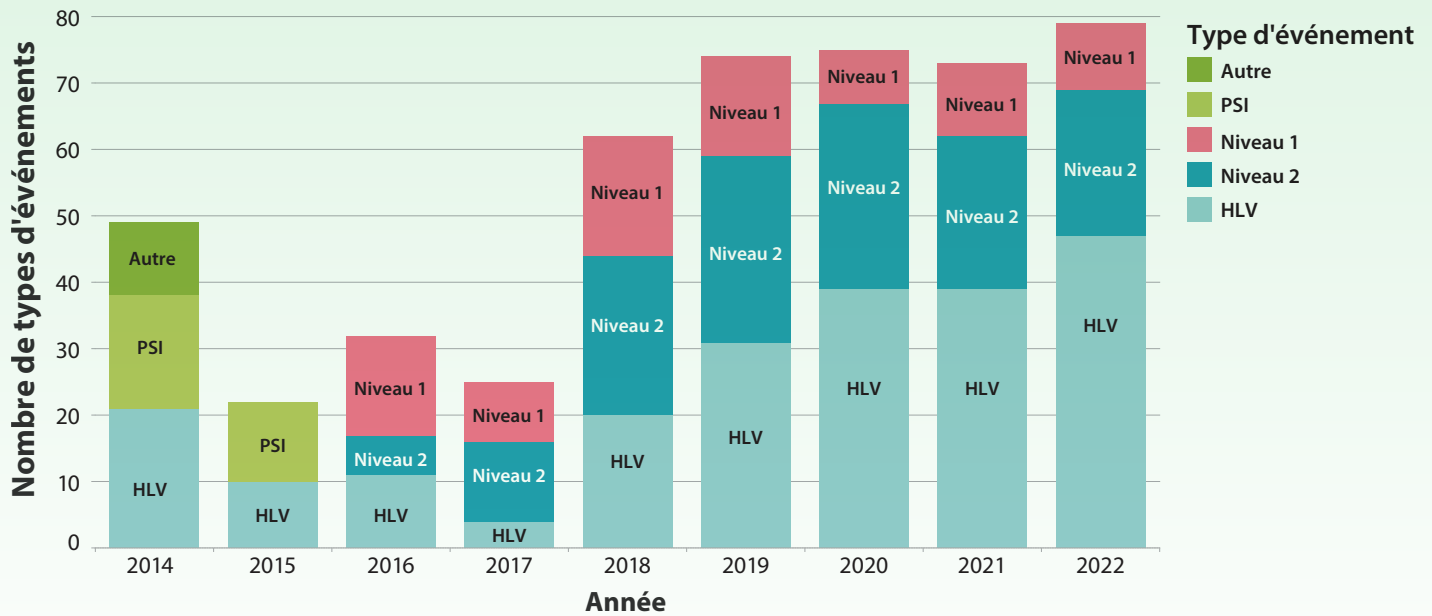


Figure 18. Événements liés à la sécurité des procédés, par type (de 2014 à 2022).



CHEMTRADE

Chemtrade mise sur la sécurité de ses employés avec le programme STOP

Chemtrade a célébré une étape importante en 2023. De fait, elle a obtenu les meilleurs résultats en sécurité de l'histoire de l'organisation, en terminant l'année avec un taux d'incidents à déclaration obligatoire de 0,45. C'est grâce aux efforts combinés de plusieurs équipes, à de nouvelles initiatives et de nouveaux programmes de sécurité et, surtout, au soutien et à l'engagement des employés et de la direction que cet exploit a pu être réalisé.

Le programme STOP^{MD} (Safety Training Observation Program) a été mis à l'essai dans trois des installations d'acide sulfurique UltraPure de Chemtrade en 2023 afin d'en évaluer l'efficacité. Le programme STOP exige des employés qu'ils cessent de travailler lorsqu'ils remarquent une condition ou un comportement dangereux, ou encore un danger susceptible de causer des blessures graves.



LANXESS est la première entreprise à être reconnue dans le cadre du Programme de reconnaissance des employeurs pour la sécurité au travail en Ontario

En 2023, Lanxess est devenu le premier membre de l'ACIC à être reconnu par le Programme de reconnaissance des employeurs pour la sécurité au travail en Ontario par l'entremise de Gestion responsable. Ce Programme de reconnaissance à participation volontaire, géré par le directeur général de la prévention (DGP), vise à promouvoir la santé et la sécurité au travail et contribue à réduire les blessures et les maladies. Les organisations reconnues par le DGP peuvent également bénéficier d'incitatifs financiers offerts par la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB).



Bilan de sécurité de Cabot Canada Ltd.

Pour une cinquième année consécutive en 2023, le site de production de Cabot Canada Ltd. de Sarnia, en Ontario, n'a enregistré aucun incident à déclaration obligatoire. En respectant l'éthique, les principes et les codes de la gestion responsable Cabot a également été reconnue par le ministère du Travail de l'Ontario comme un « employeur sûr » dans le cadre du Programme de reconnaissance des employeurs pour la sécurité au travail en Ontario.



Le comité de santé et de sécurité psychologiques lance un programme de champions

Le comité de santé et de sécurité psychologiques (CSSP) de BASF Canada, qui était formé de 3 personnes au début de 2022, en comptait 25 à la fin de 2023. L'entreprise a ajouté à son équipe 15 autres employés, qui sont en fait des champions de la sécurité psychologique. Chaque site dispose d'un champion chargé de mettre en œuvre sa feuille de route en matière de santé et de sécurité psychologiques, ainsi que de cerner et d'atténuer les facteurs de risque psychologiques.



Soutenir des infrastructures de transport sécuritaires et résilientes

Chaque jour, des produits chimiques sont transportés à travers nos communautés, par voie ferroviaire, par route ou par pipeline. Afin de garantir le transport sécuritaire de ces produits chimiques, l'ACIC et ses membres accordent la priorité à la responsabilité et à la réactivité vis-à-vis du public, en particulier des communautés au sein desquelles ils exercent leurs activités. S'inscrivant dans le cadre de la Gestion responsable^{MD}, ces efforts ont contribué à la progression des cibles suivantes de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) et de l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure) des Nations Unies :



3.6 – D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route.

3.9 – D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



9.1 – Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

Dix ans de zéro rejet non accidentel pour NOVA

En 2023, les chargeurs et déchargeurs de wagons-citernes de NOVA Chemicals, NOVAAlert et les équipes logistiques ont connu une dixième année sans rejet non accidentel (RNA), toutes régions de production confondues. Il s'agit de la plus longue série sans RNA de l'histoire de NOVA. Cet exploit témoigne de l'adoption de pratiques de maintenance sécuritaire des wagons-citernes par NOVA, ainsi que du travail acharné des équipes de NOVA et de ses sous-traitants pour s'assurer que les systèmes, les processus et les équipements répondent aux normes les plus strictes en matière de sécurité et d'efficacité des expéditions.



EN SAVOIR PLUS



Le nouveau wagon-école sur la sécurité de TRANSCAER^{MD}

La construction du nouveau wagon-école sur la sécurité de TRANSCAER s'est poursuivie tout au long de 2023 et jusqu'en 2024. Une fois terminé, le nouveau wagon-école partira en tournée partout au Canada, faisant escale dans des collectivités où sont transportées des marchandises dangereuses. Il servira à sensibiliser les gens à la sécurité ferroviaire et aux interventions d'urgence

en cas d'incidents de transport mettant en cause de telles marchandises. Ce projet a été rendu possible grâce au financement reçu dans le cadre du programme d'amélioration de la sécurité ferroviaire de Transports Canada et aux dons généreux des membres et partenaires de l'ACIC et de parties prenantes de l'industrie.



Événements de sensibilisation 2023 de TRANSCAER^{MD}

En 2023, l'équipe TRANSCAER a eu le plaisir de contribuer et de participer à 30 événements de sensibilisation organisés par les membres de l'Association des chemins de fers du Canada (ACFC) et de l'ACIC. Un très grand nombre de participants, dont 500 premiers intervenants, ont assisté à ces événements dans tout le Canada. Ces séances de sensibilisation ont pris différentes formes, notamment des présentations sur la sécurité des marchandises dangereuses et des simulations d'incidents réels à l'aide d'accessoires.

Le matériel ferroviaire utilisé lors de ces événements et séances comprenait :

- wagon-citerne de formation à la sécurité CN 911;
- wagon-citerne de formation à la sécurité GATX;
- remorque du CN pour le transport de marchandises dangereuses;
- remorque de mousse de Chemin de fer Canadien Pacifique Kansas City;
- remorque de mousse d'Assistance d'intervention d'urgence du Canada;
- wagons-citernes à usage général;
- camion-citerne routier;
- équipement d'intervention d'urgence.



Il y avait en moyenne 17 participants à chaque événement, représentant diverses agences gouvernementales, l'industrie et les municipalités. Les événements comprenaient des exposés, des exercices sur table et des séances de débriefage, ainsi que des activités sur le terrain à l'aide du matériel ferroviaire. L'un des événements a été animé conjointement par l'équipe des marchandises dangereuses de ACFC, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN Rail) et CPKC pour promouvoir l'application Ask Rail ainsi que la sécurité du transport des marchandises dangereuses. Lancée en 2014, AskRail est une application mobile pour les premiers intervenants qui permet d'accéder immédiatement à des données sur les matières dangereuses transportées par un wagon.

Transport sécuritaire du méthanol



La manutention sécuritaire du méthanol est un élément essentiel de la sécurité du transport. Le méthanol peut être toxique en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau et est inflammable. Des mesures de sécurité appropriées doivent être prises lors de l'utilisation, de la manipulation ou du travail à proximité de méthanol afin de garantir la sécurité des personnes et de l'environnement.

En 2023, Methanex a veillé à ce que ses produits soient entièrement conformes aux réglementations mondiales et régionales. Les programmes de gestion des produits de l'entreprise favorisent le transport, le stockage, l'utilisation et la manipulation sûrs du méthanol tout au long de la chaîne de valeur des produits. Des programmes de sécurité des produits ont été mis en place pour les membres de l'équipe, et les meilleures pratiques sont communiquées aux

distributeurs, aux terminaux, aux partenaires de la chaîne d'approvisionnement, aux clients et à d'autres parties prenantes clés.

Grâce à ses pratiques en matière de sécurité des produits et à sa participation à des associations sectorielles dans toutes les régions, y compris le Methanol Institute et l'ACIC, Methanex fournit des renseignements sur la gestion des risques liés au méthanol et promeut son utilisation correcte et sa manipulation sûre.



Prix TRANSCAER^{MD}



Les lauréats des prix TRANSCAER sont récompensés pour leur dévouement exceptionnel au programme dans l'une des trois catégories suivantes : service exceptionnel, réalisation nationale et réalisation régionale. En 2023, les lauréats de l'année précédente ont été annoncés :

| | |
|------------------------|--|
| Andy Ash | Retraité, directeur, Marchandises dangereuses, Association des chemins de fer du Canada (Prix pour services exceptionnels) |
| Tyler Yates | Gestionnaire, Environnement, santé et sécurité, GATX (Prix de service régional) |
| Randy Mak | Retraité, Dow Chemical (Prix national d'excellence) |
| Curtis Myson | Spécialiste, Marchandises dangereuses, Association des chemins de fer du Canada (Prix de service régional) |
| Steven Santelli | Agent principal, Marchandises dangereuses, CN (Prix de service régional) |
| Jon Gardinder | Responsable, Matières dangereuses et interventions d'urgence, CPKC (Prix de service régional) |
| Tom Bozyk | Technicien en matières dangereuses, BNSF (Prix de service régional) |
| Dan Moore | Retraité, spécialiste en chimie/répondant aux appels d'urgence (Prix du service régional) |
| Doug Kittle | Retraité, coordinateur TRANSCAER de la région Colombie-Britannique (Prix du service régional) |

Pour en savoir plus, visitez le site Web de TRANSCAER.

Le CN célèbre 30 ans de remise de Prix de manutention sécuritaire aux expéditeurs ferroviaires



En octobre, le CN a célébré sa trentième année de reconnaissance à l'égard des expéditeurs ferroviaires canadiens pour leurs pratiques de manutention sécuritaires. Lancé en 1992, le Prix de manutention sécuritaire du CN est décerné aux clients qui chargent des wagons de marchandises dangereuses et respectent des normes strictes visant à assurer la sécurité de la manutention et de l'expédition de produits réglementés. Les lauréats doivent répondre à des critères établis, en fonction du nombre total d'envois de marchandises dangereuses pour l'ensemble des installations.



EN SAVOIR PLUS

Opération Balayage^{MD}

Opération Balayage (OB) est un programme international axé sur la prévention visant la protection de l'environnement, conçu pour aider les entreprises qui fabriquent et manipulent de la résine plastique à appliquer de bonnes pratiques de nettoyage et de confinement de la résine. Guidés par les principes et les avantages d'OB, les membres de la Division des plastiques de l'ACIC s'engagent à gérer de manière responsable la résine plastique dans tous les aspects de leurs activités. S'inscrivant dans le cadre de la Gestion responsable^{MD}, ces efforts ont contribué à la progression des cibles suivantes de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être), de l'ODD 6 (Eau propre et assainissement), de l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructure), de l'ODD 12 (Consommation et production durables), de l'ODD 14 (Vie aquatique) et de l'ODD 15 (Vie terrestre) des Nations Unies :



9.1 – Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.



12.4 – D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

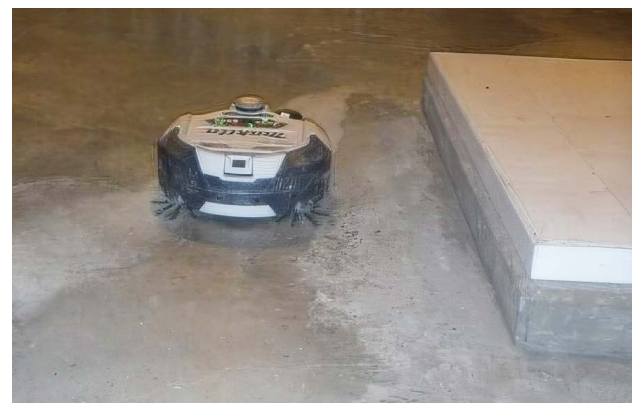


14.1 – D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.



NOVA – Aspirateur-robot à granulés pour Opération Balayage

En 2023, au cours d'une séance de remue-méninges d'Opération balayage, l'un des membres de l'équipe de NOVA a pensé que la meilleure façon de nettoyer les granulés de plastique serait d'utiliser une équipe d'aspirateurs-robots. L'entreprise fait actuellement l'essai d'un aspirateur industriel dans une zone non traitée de sa grange ferroviaire afin d'aider l'équipe des opérations à entretenir cette zone très difficile à nettoyer.



Les membres de la Division des plastiques de l'ACIC font de grands progrès en 2023

Les membres de la Division des plastiques de l'ACIC s'efforcent d'empêcher les résines plastiques de pénétrer dans l'environnement naturel. En 2023, les membres de la Division des plastiques ont déclaré 322 kg de résine déversée, soit 95 % de moins qu'en 2022 et 97 % de moins qu'en 2021. Sur les 322 kg déversés, 18 kg n'ont pas pu être nettoyés, soit environ 5,6 %. Il s'agit d'une amélioration par rapport aux 6,1 % de 2022 et aux 9,8 % de 2021 qui n'ont pas pu être nettoyés. Parmi les membres de la Division des plastiques, la masse totale de résine déversée signalée en 2023 était de 322 kg, soit une baisse de 95 % par rapport à 2022 et de 97 % par rapport à 2021.

En 2023, seuls 18 des 322 kg de résine ont été déclarés non récupérés, soit 5,6 %. L'an dernier, le déversement le plus important a été de 269 kg, soit une baisse de 94 % par rapport aux 4 210 kg de 2022 et de 96 % par rapport aux 7 214 kg de 2021.

Déversements totaux et non récupérés par année

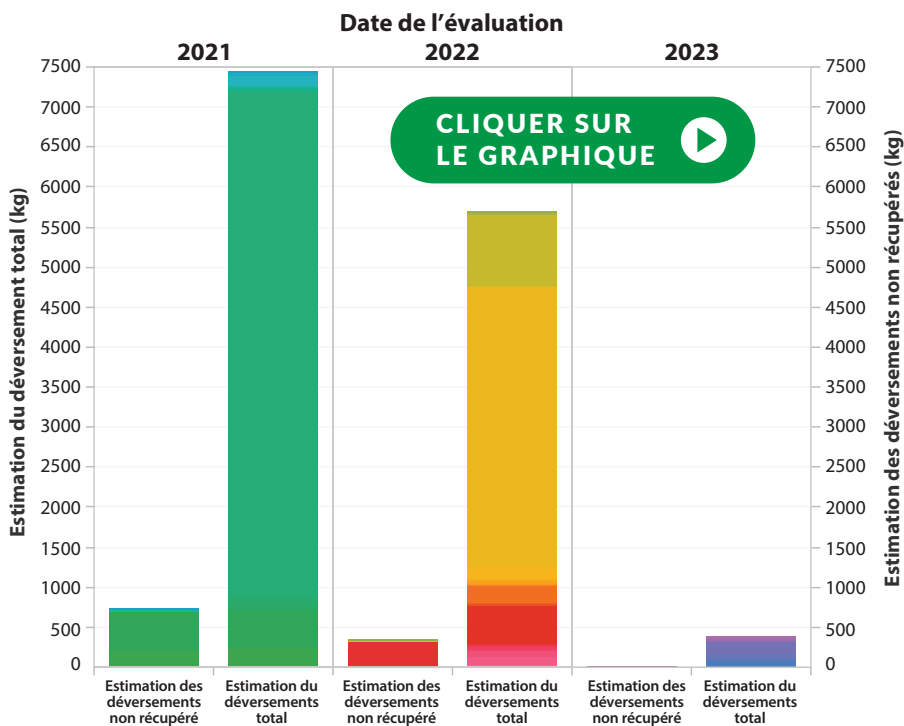


Figure 19. Estimation des quantités de résine non récupérées et déversées (en kilogrammes) de 2021 à 2023. (Remarque : Les couleurs représentent des incidents de déversement individuels.)

L'ACIC développe un programme de partenariat en transport pour OB

Dans l'esprit de maintenir les granulés de préfabrication dans l'économie et hors de l'environnement, l'ACIC a commencé en 2023 à élaborer un programme de partenariat en transport sous l'égide d'OB. Le transport joue un rôle clé dans la commercialisation des produits des membres, ou même simplement dans l'acheminement des produits vers l'étape de fabrication suivante. Or, il peut aussi être à l'origine de l'introduction de granulés dans l'environnement.

Depuis le lancement du programme de partenariat en transport, la Division des plastiques a accueilli Ray-Mont Logistics, CN Rail, le Chemin de fer Canadien Pacifique Pacific Kansas City, Transcare Logistics Corp. et WTC Group au sein d'Opération Balayage.



NOS MEMBRES

Au 31 décembre 2023

Air Liquide
Arkema Canada Inc.
ARLANXEO Canada Inc.
BASF Canada Inc.
Cabot Canada Ltd.
CCC Sulphur Products
Chemtrade
Diamond Petrochemicals Canada Corp.
Dow Chemical Canada ULC
DuPont Canada
ERCO Worldwide
Evonik Canada Inc.
L'Impériale
INEOS Canada Partnership
INEOS Styrolution Canada Ltd.
Innovation DIC Chimitroniques Inc.
Inter Pipeline Ltd.
Jungbunzlauer Canada Inc.
KRONOS Canada, Inc.
LANXESS Canada Co./Cie
Linde Services Canada Inc.
MEGlobal Canada ULC
Methanex Corporation
National Silicates
NorFalco Sales, GLENCORE Canada Corporation
NOVA Chemicals Corporation
Origin Materials Canada Pioneer Limited
Shell Chemicals Canada

Stepan Canada Sales Inc.
Syensqo
The Chemours Company
United Initiators Canada Ltd.
Wanhua Chemical (America) Co., Ltd.
WR Grace Canada Corp.

Partenaires de la Gestion responsable^{MD}

Canadien National
Canadien Pacifique Kansas City (CPKC)
GATX Rail Canada
Northwest Tank Lines Inc.
PROCOR Limited
Trigon Pacific Terminals Ltd
Trimac Transportation Ltd.

Membres associés

ERM Consultants Canada Ltd. (ERM)
Institut de technologie du Nord de l'Alberta (NAIT)
Spartan Controls
Wood Group

Membres de la Division des plastiques

Absolute Haitian Corp.
Aduro Clean Technologies
Ampacet Canada
Alberta Recycling Management Authority
Applied Plastics Technology Inc.

Balcan Plastics
BASF Canada
Bekum America Corp.
Berry Global
Canadien National
CCC Plastics
CKF Inc.
AgriRÉCUP
Colortech Inc.
Dow Chemical Canada Ltd.
DuPont Canada
Dyne-A-Pak
Eligant Poly Product
Emballage St-Jean
Enviropod
Farnell Packaging Ltd.
Genpak LP
GreenMantra Recycling Technologies Ltd.
Hood Packaging
Husky Technologies
L'Impériale
INEOS Styrolution America LLC
Inter Pipeline Ltd.
IPEX
Keurig Dr Pepper Canada
Kongsilde Industries Inc.
Groupe Layfield Ltd.
Loop Industries
Macro Engineering & Technology Inc.
Malpack Ltd.
Mauser Packaging Solutions
Merlin Plastics
Midori-Bio
Modix Plastique Inc.
Nexeo Plastics Canada Corp.
Norwich Plastics
NOVA Chemicals Corp.
Oasis Alignment Services Inc.
Owens-Corning Canada LP
Pack All Manufacturing Inc.
Peel Plastics Products Ltd.
Plasti-Fab
Polystyvert
Polytainers Inc.
Poly Expert Inc.
PolyKar Industries Inc.
Emballages Polystar Inc.
Produits Polytarp
Ray-Mont Logistics
Revital Polymers
Shell Polymers
TC Transcontinental Inc.
Transcare Logistics Corp.
Wentworth Technologies
Winpak Ltd.
WTC Group Logistics



45, rue O'Connor, bureau 1240, Ottawa (ON) K1P 1A4
Tél. : (613) 237-6215 • info@canadianchemistry.ca



Jeff Stevens
Directeur, Gestion responsable



Vanessa Foran
Responsable du programme de Gestion responsable



Devon Babin
Responsable des communications